

**La Feuille  
d'Erable**



**L'AGRICULTURE  
84**

# «'Pa est sur la batteuse, on sait pas quand il va débarquer»

par Maryse de Billy

**LYSTER**—Un titre qui peut paraître bien drôle, mais c'est pourtant l'expression d'un enfant d'environ huit ans qui était invité à célébrer l'anniversaire de sa grand-mère. Un moyen d'affirmer un manque d'attention de la part de son père qui passe plus de temps dans les champs qu'à s'occuper de ses enfants.

Selon Mme Noëlla Gingras de Lyster, épouse d'un agriculteur, il y a des gens qui accordent plus de temps à leur élevage qu'à leurs enfants. Pour reprendre l'expression d'une de ses consœurs: «Après les veuves du hockey, il y a les veuves des vaches».

L'ambition personnelle ou l'orgueil pousse certains agriculteurs à toujours augmenter leur territoire agricole au détriment de leur famille. Plus l'exploitation est grande, plus de travail il y a, et moins le «grand patron» consacre de temps à la vie familiale. Pourquoi

avoir une grande exploitation au désavantage des rapports familiaux? C'est probablement la question que se pose certaines épouses de cultivateurs ou certains enfants.

Ecouter l'enfant, s'en occuper tel est la devise de Mme Gingras qui estime que les enfants doivent connaître autre chose que la ferme ou les activités se rapportant à la ferme. Il ne s'agit pas seulement d'être attentif à leurs demandes mais aussi prendre le temps de les satisfaire dans la mesure du possible afin de leur montrer que l'univers ne se limite pas à la ferme.

Avec l'essor de la co-propriété, il y a des femmes qui sont de plus en plus impliquées dans le travail de l'exploitation familiale et là encore, c'est l'enfant qui souffre de ce surplus d'activités qu'occasionne la propriété. Dans bien des cas lorsque les parents décident de s'accorder un moment de congé, ils planifient de partir

tous les deux et de laisser les enfants au soin de la gardienne. Si vous demandez aux gros exploitants pourquoi une ferme de cette envergure, bon nombre d'entre eux répondront que c'est pour leurs enfants, il semble que les enfants d'exploitants moyens refusent que leur père agrandisse la propriété car ils peuvent s'accorder des journées de congé lorsqu'ils le désirent de conclure Mme Gingras.

Mme Noëlla Gingras souligne qu'il est également important d'accorder du temps aux activités sociales. Les mariages, les baptêmes sont presque les seules occasions que nous avons de rencontrer toute la parenté en dehors de la période des Fêtes, d'affirmer Mme Gingras. «Et puis c'est aujourd'hui qu'elle se marie c'est pas demain, demain il sera trop tard, ça sert à rien d'y aller» une philosophie à toute épreuve et très réaliste que possède cette dame.

Que faire si vous êtes exploitant et que vous avez du «temps de libre»? A cela, Mme Gingras vous répondra qu'il y a toujours quelque chose à faire, lorsque rien n'est prévu dans votre agenda familial: améliorer la

ferme, c'est-à-dire les champs, la machinerie, le troupeau, rien ne sert de s'aventurer dans l'agrandissement d'une ferme qui vous amènera un surplus de travail, du travail pour deux, et qui vous empêchera de sortir

avec votre petite famille et lui prouver que vous pensez vraiment à elle.

Mme Noëlla Gingras a fait ces constatations en observant les gens autour d'elle et en échangeant des propos avec d'autres épouses

d'agriculteurs, elle en est venue à la conclusion que bien souvent une grosse exploitation agricole brime les rapports familiaux entre le père et les enfants si ce n'est entre les parents et les enfants.

Expo Holstein printemps du Québec

## À Victoriaville pour le 50ème

**VICTORIANVILLE**—L'expo Holstein printemps du Québec aura lieu mercredi le 2 mai prochain, à Victoriaville, au Colisée des Bois-Francs, à compter de 9 heures.

225 éleveurs Holstein ont présenté des inscriptions et plus de 500 bovins Holstein sont attendus sur le terrain de l'exposition de Victoriaville pour ce grand événement annuel provincial. M.

John Beerwoth de Brome sera le juge officiel pour cette exposition Holstein.

De grandes personnalités du monde Holstein ainsi que plusieurs visiteurs d'autres pays ont confirmé leur présence à cette foire.

À l'intérieur du Colisée, à midi, avant la classe de vaches de deux ans, une démonstration par les Troubadours de Victoriaville est

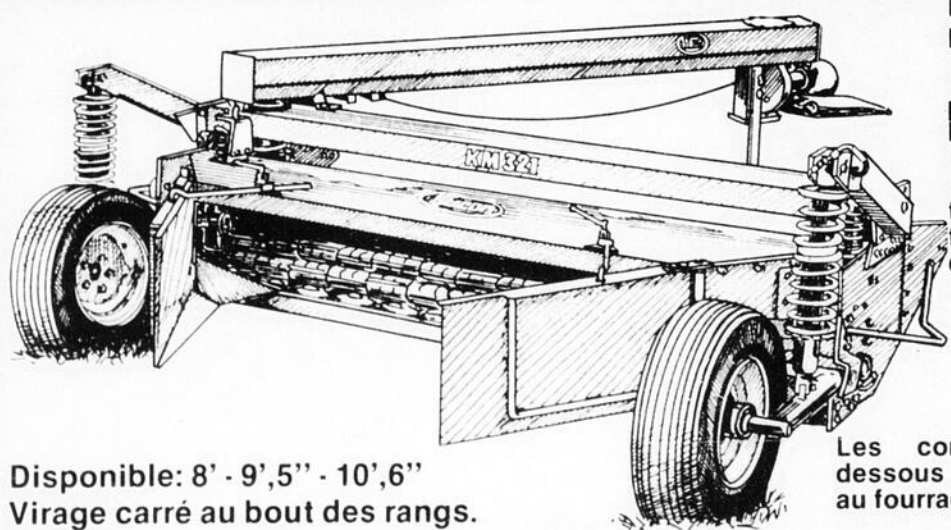
prévue dans le cadre de la célébration du 100ème anniversaire de l'arrivée de la Holstein au Canada. Suivra une parade de plusieurs hautes personnalités dont le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, et le vice-président de l'Association Holstein, Earl Osborne, qui prendront place dans une voiture antique de style «Victoria» traînée par les magnifiques che-

vaux de M. Léo Gourde, propriétaire du garage L.A. Robitaille de Victoriaville. Ce dernier a bien voulu accepter de prêter son attelage pour cette grande démonstration à caractère provincial et national.

La journée du jugement Holstein se terminera par un grand méchoui au boeuf. Plus de 500 personnes sont attendues.

## POUR UN TRAVAIL PROFESSIONNEL

Voici des machines de grande qualité et d'une technique avancée



Disponible: 8' - 9',5" - 10',6"  
Virage carré au bout des rangs.

**LA FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE DE L'AVENIR QUI A FAIT SES PREUVES**

- Conditionneur à rouleaux crénelés, pincant les brins (au lieu de marteler) de la récolte sur toute la largeur de coupe.
- Favorise un séchage plus rapide.
- Garantit une bonne coupe dans toutes les sortes et conditions des fourrages et permet des vitesses d'avancement très rapides.

Les corps étrangers passent en dessous de l'andain sans se mélanger au fourrage.

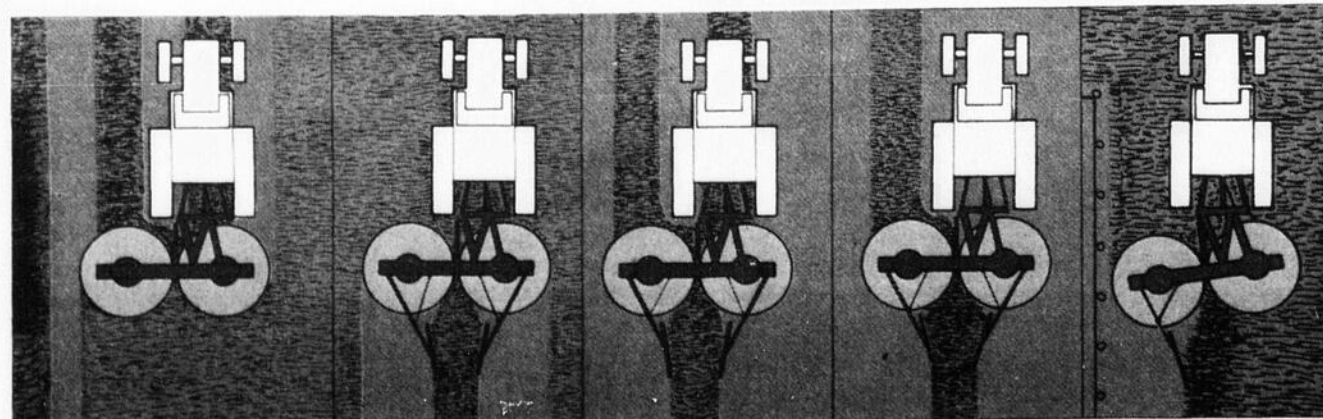


**VOUS AVEZ BESOIN D'UN RATEAU**

et vous avez besoin d'un faneur. Maintenant, vous pouvez vous procurer les 2 dans une simple machine et même plus.

**VOYEZ NOTRE NOUVEAU FANEUR VICON DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION. IL PEUT FAIRE 5 OPERATIONS.**

- 1- Il fane
- 2- Il andaine
- 3- Il regroupe les andains
- 4- Il retourne un andain
- 5- Il éloigne le foin des clôtures ou des fossés.



fanage

andainage

regroupement d'andains

retournement d'andains

fanage le long des bordures

**DISPONIBLE EN INVENTAIRE - FAUT VOIR!**



GARAGE

**ALFRED CHAREST INC.**

Vente et Réparation de Machineries Agricoles  
Laurierville, Cté Mégantic, G0S 1P0

Bureau 819-365-4424

Maison 819-365-4517

# Claude Pinette et Fils

1399 St-Louis, Plessisville  
362-3141 ou 362-8366

## Venez voir notre vaste choix et gamme complète de machinerie

### Regardez notre mécanisme noueur

Lorsqu'il s'agit de presses, vous ne pouvez pas vous permettre de perdre du temps à faire des réglages.

Les presses toutes ficelles de la série 400 peuvent nouer différents grosseurs et sortes de cordes et peuvent manipuler des récoltes de différents types et poids sans que vous ayez à régler le mécanisme noueur. Elles peuvent également faire des noeuds doubles qui sont 17% plus solides que les noeuds ordinaires.

Toutes les pièces de nouage sont chromées pour durer plus longtemps, et les lames de coupe remplaçables n'ont jamais besoin d'être réglées.

Voilà ce que nous appelons efficacité.

Venez donc voir notre mécanisme noueur et toutes les autres caractéristiques pour le pressage-ramassage.



INTERNATIONAL HARVESTER  
CANADA

### Tracteurs de la Série 200 International

Cinq modèles, de 11,3 à 20,4 kW (15.2 à 27.4 HP)  
à la PDF



### SEMOIR À GRAIN



rencontrez-nous  
pour le financement  
d'un tracteur usagé

# Grosse ou moyenne entreprise

par Maryse de Billy

**PLESSISVILLE**— Dans l'élaboration d'une entreprise agricole, les propriétaires se retrouvent un jour devant l'alternative d'augmenter l'étendue de son exploitation ou de continuer sur la même base en améliorant les points essentiels de sa ferme. La situation de MM. Rosaire Brassard et Ronald Lamontagne, tous deux propriétaires d'une ferme située à Plessisville, nous démontre l'une et l'autre de ces alternatives.

M. Rosaire Brassard est propriétaire d'une exploitation agricole d'une superficie de 300 acres cultivés, possède 129 têtes de bétail et son quota annuel est de 918,978.77 lb. Devant une ferme de cette envergure, un agriculteur a besoin d'aide et c'est bien évident. Il arrive un moment où l'on se retrouve avec trop de tra-

vail pour un homme et pas assez pour faire vivre deux hommes; alors on décide d'accroître ses étendues afin de subvenir aux besoins de deux personnes. Il y a une période de dix ans qui ne devrait pas exister de dire M. Brassard, celle dont aucune aide est apportée soit par le père ou par les enfants. M. Brassard n'exploite pas sa ferme au plein rendement, s'il le faisait, le prix de sa ferme ne ferait qu'augmenter et causerait encore plus de problèmes à ses fils qui désirent acheter mais dont le financement est difficile vu la valeur de l'exploitation. Selon M. Brassard, il est important de connaître les lois de l'impôt, du financement et de l'inflation afin de pouvoir maintenir sa propriété à une estimation abordable pour la relève.

M. Ronald Lamontagne est

co-propriétaire d'une ferme de 194 acres en culture, 82 têtes de bétail et un quota annuel de 3 550 kg de matières grasses avec 675 litres par jour. L'efficacité est le point de mire de M. Lamontagne. Ce dernier n'a nullement l'intention d'agrandir son domaine mais bien d'augmenter le rendement de sa ferme. Les deux frères planifient leur investissement. Pour eux, il est plus profitable de louer ou d'échanger certaine machinerie au lieu de les acheter de même que d'engager une personne pour exécuter quelques travaux. Cela leur permet de se consacrer à d'autres activités. L'important, c'est de prévoir les contretemps et surtout d'essayer de les éviter. Mieux vaut s'assurer de l'efficacité de son terrain et de son troupeau, tel est la politique de M. Ronald Lamontagne.

# Construction d'un nouveau centre de recherches

La construction de cet établissement de 30 millions de dollars est une priorité. Il est indispensable que le Canada intensifie ses recherches dans le domaine de la transformation des aliments et ce centre est un pas en avant dans la bonne direction.

Monsieur Whelan a déclaré que la construction a pu commencer fin 1983 grâce au Programme spécial de relance de 2,4 milliards de dollars annoncé dans le discours du budget, le 19 avril 1983. La responsabilité de ce programme relève du ministre d'état au Développement économique, M. Donald Johnston.

«Ce projet spécial contribuera non seulement à relancer l'économie et à accroître l'emploi au cours des prochaines années, mais aussi à multiplier les possibilités de développement économique et régional de l'entreprise privée au cours de la présen-

te décennie», a poursuivi Monsieur Whelan.

Selon le Ministre, les nouveaux procédés et produits mis au point au nouveau centre de recherches près de Montréal seront rapidement transmis à l'industrie alimentaire, non seulement au Québec, mais aussi dans le reste du Canada. Il s'agit en effet d'un centre tant national que régional de par sa portée et ses retombées.

«Depuis quelques décennies, l'industrie alimentaire est en pleine expansion et ce genre d'installation devrait accélérer son rythme de croissance. À long terme, il s'ensuivra un secteur agro-alimentaire généralement plus prospère et, par conséquent, de nombreux nouveaux emplois» a continué le Ministre.

Environ le quart des frais d'immobilisation du centre iront à la fourniture d'équipement. Outre les laboratoires, on disposera de cinq usines pilotes pour reprodui-

re à petite échelle les procédés de production en usage. Plus de 100 personnes, chercheurs et membres du personnel de soutien, travailleront dans le nouvel établissement lorsqu'il entrera en opération en 1986.

«L'un des avantages du nouveau centre sera sa politique d'accès pour des organismes qui ne relèvent pas du Fédéral. En effet, les entreprises de transformation alimentaire, les universités, les gouvernements provinciaux et d'autres organismes pourront louer les installations pour effectuer leurs propres expériences» a dit Monsieur Whelan.

Une fois terminé, le centre deviendra partie intégrante du réseau national d'établissements de recherche exploités par la Direction générale de la recherche d'Agriculture Canada, qui effectuera près de la moitié de toutes les recherches dans le domaine agro-alimentaire au pays.

# Printemps: fièvre des achats

Par Rachel Lebeau

**PLESSISVILLE**— Le long hiver est terminé et il a fait place aux beaux jours et à la fièvre des achats. Bientôt ce sera les semences et les récoltes. On fait l'inventaire de la machinerie et des équipements. Certains prennent de l'âge et on devra les échanger pour des plus modernes. Comment seront financés ces achats? Certaines personnes se posent encore la question après avoir acheté plutôt qu'avant.

Il y a certaines étapes à franchir avant de décider de

tel ou tel achat. En voici quelques-unes:

- Identifier les principales dépenses en capital à effectuer dans l'année en fonction des besoins de la ferme, de la disponibilité de main d'oeuvre, de l'économie apportée. Même chose pour les animaux.

- Magasiner chez quelques fournisseurs afin d'avoir plusieurs cotations. Choisir la plus avantageuse pour vous dépendamment des caractéristiques recherchées.

- La troisième étape, une

des plus importantes, est de vous informer de la possibilité de financement avant de dépenser. En consultant votre conseiller ou conseillère, le besoin de crédit, la capacité de remboursement et de financement adapté à votre entreprise pourront être établis ensemble.

Si l'argent est disponible au moment de l'achat, le financement à même la marge de crédit sera évité. Si cette dernière est utilisée au maximum à cause de l'achat

de capitaux, elle ne sera plus disponible pour les dépenses courantes. C'est à ce moment là que le compte de moulée ou du vétérinaire augmente et que des montants importants d'intérêts sont payés.

Donc s'informer de la possibilité de financement avant de dépenser, est une sage habitude qui peut vous faire éviter bien des désagréments.

Et n'oubliez pas qu'obtenir un prêt pour hier est chose du passé partout!!!

# Chèques ou argent comptant

Par Rachel Lebeau

**PLESSISVILLE**— On rencontre de moins en moins de gens qui échangent leur chèque de paie et qui partent avec le gros magot dans leur porte-monnaie. Et s'il en existe encore, c'est sans doute qu'ils ne sont pas au courant des avantages de payer par chèque.

Payer par argent comptant présente certains inconvénients qui peuvent s'avérer onéreux:

- Un des premiers est la perte d'argent. Un porte-monnaie plein à craquer tient difficilement dans une poche, et le risque d'échapper quelques billets par terre est plus élevé quand on travaille avec plusieurs bouts

de papier plutôt qu'un seul.

- Deuxièmement, pour ceux qui vous observent un tant soit peu, vous êtes une proie facile. La distance, si minime soit-elle, entre la caisse et votre principal fournisseur est suffisante pour permettre à quelqu'un de vous voler. Et voilà des efforts «envoyés» en fumée.

- En payant comptant vos fournisseurs, vous n'avez alors aucune preuve de la transaction. L'honnêteté de ces derniers n'est pas mise en doute mais l'erreur est humaine. Vous est-il déjà arrivé d'avoir l'impression de payer deux fois le même compte? Bien malin celui qui prouvera qu'il a déjà payé, s'il ne détient aucune preuve.

ve.

Ces quelques lignes peuvent vous sembler bien sombres. Voyons maintenant certains avantages de payer par chèques:

- Les premiers avantages sont le pendant des inconvénients ci-haut: élimination des erreurs, du vol, des comptes payés en double.

- Vous avez toujours une preuve de paiement car les chèques sont conservés à votre institution. Vous avez la possibilité de les recevoir à toutes les semaines ou à tous les mois: avantageux pour tenir une bonne comptabilité.

- Déposer tous vos revenus en conservant une copie

du bordereau de dépôt est aussi important que de payer par chèque. Ceci évite les malentendus, les oublis; me manque-t-il une paie du mois dernier? L'ai-je perdue ou je ne l'ai pas reçue? En la déposant, pas de doute possible, surtout avec le bordereau conservé.

Fort probablement que très peu de gens se sont reconnus dans la description de cette vieille habitude. Mais si par hasard certains se retrouvent, ils auront sans doute vite fait de la changer et ce pour le mieux. Après tout de minimes frais ne valent-ils pas mieux que la perte ou le vol de ce qui représente des heures et des heures de labeur?

# Budget familial

Par Rachel Lebeau

**PLESSISVILLE**— Quel est votre coût de vie réel? «En campagne, ça ne coûte pas cher» disent plusieurs. Très peu de gens savent exactement ce qui leur en coûte pour leurs besoins personnels au cours d'une année. Parfois, ce sont les fonds prévus pour des améliorations ou des achats destinés à la ferme qui serviront à se payer quelques douceurs; parfois ce sera l'inverse et les projets de vacances ou d'intérieur seront à l'eau.

Afin d'éviter de tels désagréments, voici quelques suggestions qui pourraient vous aider:

- Une des premières étapes est de déterminer les besoins de la famille (nourriture, vêtements, médicaments, loisirs, sorties, vacances). C'est ce qui représentera le salaire à vous verser à chaque semaine ou aux deux semaines.

- S'assurer que les sommes restantes des paies couvrent les dépenses d'opération, les

paiements, l'amortissement et une partie des investissements futurs. Autrement dit, s'assurer que le coût de vie établi est réaliste.

- Ensuite ouvrir un compte distinct de celui de la ferme où les sommes déterminées pour votre salaire seront transférées. Ainsi, vous devouvriez vite si ces sommes sont suffisantes pour les besoins de la famille.

En ayant deux comptes bien distincts, vous serez moins portés à gruger dans

l'un ou l'autre des budgets soit celui de la ferme et de la famille. Ainsi, la qualité de vie sera conservée et il sera facile de déterminer si cette année, il vous est possible de payer du salaire, d'exécuter plus de travaux mécanisés, d'acheter une vache ou deux, de poser de la tôle sur la remise en bois...

Et n'oubliez pas que de vivre «d'Amour et d'eau fraîche» est aussi peu réaliste que de vivre «Au-dessus de ses moyens»!!!

# COLUMBIA

Garantie limitée  
de deux ans  
pour les  
consommateurs

## TRACTEURS DE PELOUSE



**MODÈLE 667** 10 h.p./38"

Si vous avez décidé cette année de vous offrir un nouveau tracteur de pelouse, c'est alors le Columbia qu'il vous faut. Construit entièrement en acier, il pèse près de 375 lb et vous garantit un service sans interruption pendant des années. Bien entendu, il est couvert par la garantie limitée Columbia de deux ans.

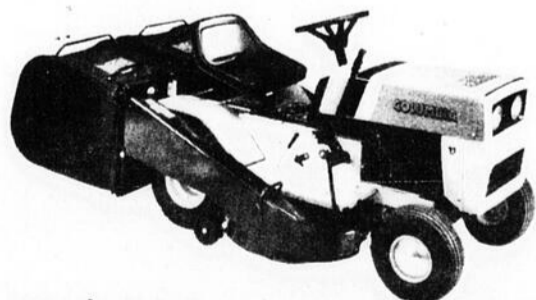
La boîte-pont à cinq vitesses, le frein de stationnement et d'arrêt en côte, l'engagement de la lame par simple effleurement et le levier de réglage de la hauteur de coupe, qui se souvient des réglages précédents, sont à portée de la main par mesure de sécurité et de commodité. Pas de coupe en marche arrière, par mesure de sécurité, grâce à l'incorporation d'un interrupteur de coupe en marche arrière.



**MODÈLE 698** 11 h.p./38"

Columbia est fière de présenter le tracteur de pelouse toutes saisons le plus souple qui soit, pour ceux qui tiennent à s'équiper au mieux en outillage d'entretien des pelouses. On ne fait rien de mieux sur le plan mécanique ou du design. Tout spécialement pour ceux qui ont beaucoup à faire sur de grandes étendues de pelouses et d'espaces verts.

Une puissance de 11 h.p., parfaitement synchro-équilibrée, peu bruyante et des démarrages sans ratés, une boîte-pont à 5 vitesses sûres "en ligne" et une marche arrière. Le rayon de braquage fort court donne au tracteur une maniabilité sans à-coups.



**MODÈLE 699** 11 h.p./40"

Les tracteurs de pelouse Columbia pour ceux qui ont beaucoup à faire sur de grandes étendues de pelouse et d'espaces verts. Le modèle 699 a une puissance synchro-équilibrée et silencieuse à en revendre, démarre sans ratés et est doté d'une boîte-pont à 5 vitesses sûres "en ligne".

Il possède un large carter, entièrement flottant, de 40", à trois lames et à éjection par l'arrière, qui élimine l'effet d'andain, même dans les virages serrés. Soulignons aussi le tout nouveau bac jumelé de Columbia, de grande capacité, pour recueillir les brins d'herbe et les feuilles. Le carter est de forme spiraloïdale et est équipé de roues anti-arracheuses pour donner une coupe nette et soignée même sur les terrains les plus accidentés.

## OUTILLAGE DE PELOUSE ET DE JARDIN

## CONSTRUCTION ROBUSTE et DURABLE

## TONDEUSES

**MODÈLE 290** 3,5 h.p./21"

Un levier unique permet de régler la hauteur du carter à sept positions. Le guidon en acier chromé se rabat pour faciliter son rangement.

Construit tout en acier, y compris les roues.

Le moteur de 3,5 h.p. garantit un démarrage sans ratés. Bac à herbe disponible, en option.



**MODÈLE 364** 3,5 h.p./22"

Laissez donc la tondeuse la plus sophistiquée alléger votre travail. Elle est à propulsion mécanique et équipée du moteur B&S de 3,5 h.p. de grande performance.

Les roues réglables se bloquent à cinq positions différentes. Le bac à herbe, en polyester inusable, se fixe à l'arrière de la tondeuse pour ne pas gêner.



## CULTIVATEURS



**MODÈLE 375** 5 h.p./26" Transmission par chaîne

Le cultivateur Columbia à transmission par chaîne offre de nombreux avantages et bien des caractéristiques que son prix ne laisserait jamais soupçonner. En toute honnêteté, c'est en fait l'un des meilleurs achats, en cultivateur, que vous puissiez faire. Jugez-en vous-même: construit tout en acier et garantie limitée de deux ans de Columbia. Vous choisirez les accessoires complémentaires qui vous sont nécessaires: bêche, niveleur, cultivateur à plusieurs houes, butteur, sillonneur, aérateur et pour repousser la neige, le sol ou les débris.



**MODÈLE 404** 5 H.P./18" Dents à l'arrière (Sens inv.)

### Cultivateur "Retrotyne"

Le fonctionnement sans à-coups et efficace des cultivateurs à dents arrière "Retrotyne" de Columbia est vraiment unique en son genre: profondeur totale et passage unique. Les dents tournent dans le sens contraire des roues motrices ce qui leur permet de fonctionner plus vite et plus facilement. À l'usage, on se rend compte qu'elles sont 40% plus efficaces que celles des cultivateurs à dents arrière ordinaires. Columbia vous offre aussi une construction tout en acier que sauront apprécier les jardiniers professionnels ou qui prennent leur passe-temps au sérieux.

Pour de plus amples détails,  
voyez notre dépositaire Columbia

# EUGÈNE FORTIER ET FILS INC.

100 Boul. Baril - Princeville  
364-5339

La capacité de remboursement:

# Un problème de premier plan de l'agriculture d'aujourd'hui

Par Paul Maynard

PLESSISVILLE... L'agriculture d'aujourd'hui se caractérise par une augmentation de la production totale agricole et par une baisse constante du nombre d'exploitations générant cette production. Conséquemment, la valeur en capital des entreprises agricoles prend sérieusement de l'ampleur. Ajoutons à cela, la spirale inflationniste qui a caractérisé les années '70 et on peut s'apercevoir que monétairement les fermes de 1980 ont multiplié par quatre leur valeur moyenne par rapport à 1970. Donc, des fermes plus grosses avec des valeurs plus élevées.

Le secteur agricole québécois se compose d'environ 40,000 producteurs fournissant une valeur globale de 3 milliards de dollars à l'économie. Il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des entreprises valant 300,000\$ à 500,000\$ voire un million de dollars. Avec

des entreprises d'une telle envergure, il faut que l'agriculteur raisonne en chef d'entreprise, en gestionnaire.

Ce contexte expansionniste n'a pas toujours été bénéfique pour les producteurs agricoles. Créant à un certain moment un effet ilusoire sur la capacité d'emprunt, l'agriculteur se retrouve avec des difficultés financières importantes. Ayant pu obtenir du financement assez aisément puisqu'on possédait de bonnes garanties à offrir, on perdait quelque peu de vue l'aspect «capacité de remboursement» de l'entreprise. Même si l'avoir de l'agriculteur s'est accru avec l'inflation, la trésorerie n'a pas progressé proportionnellement pour faire face au service de la dette supplémentaire.

La capacité de remboursement (CDR) d'une entreprise est la fraction du revenu agricole de celle-ci restant après avoir défrayer les

dépenses courantes d'exploitation ainsi que les besoins pour vivre de l'exploitant.

C.D.R. = Revenus d'exploitation - (dépenses d'exploit. + besoins pour vivre)

Un conseil, avant de contracter un prêt pour la réalisation d'un projet, il faut à prime abord:

- 1) évaluer la rentabilité du projet
- 2) calculer notre capacité de remboursement
- 3) s'assurer que l'on possède des garanties suffisantes.

Les calculs servant à estimer notre CDR sont toujours à caractère prévisionnels. Pour se faire, il faut mesurer si l'entreprise pourra générer suffisamment de revenus (y compris les revenus générés par le projet) pour rencontrer les paiements vis-à-vis les prêteurs.

Ici intervient la comptabilité (tenue de livre), un outil essentiel à la gestion agricole. Comme la comptabilité nous éclaire sur les transactions du passé il est possible d'y retirer les informations nous permettant de prévoir le futur. Cette pratique est la confection de budgets au moyen des résultats passés. Le budget est la «boule de cristal» de la comptabilité. Après avoir confectionner ces calculs prévisionnels (budgets), on est capable d'évaluer notre capacité de remboursement et par conséquent notre capacité d'investissement.

Si on oublie cette facette dans l'étude d'un projet, on risque «de passer au bout du pont». Un investissement peu ou pas productif (qui ne génère pas de revenus supplémentaires) peut mettre en péril la situation financière de l'entreprise si notre CDR ne nous le permet pas. Car même si on possède des garanties sur l'entreprise, l'endettement doit être remboursé à même les revenus et non pas par amputation de capital.

Prenons l'exemple d'une entreprise pour mieux visualiser le concept de la CDR:

- ) Valeur de l'entreprise: \$ 300 000
- ) Dettes: 150 000
- ) Revenus d'exploitation: 90 000
- ) Dépenses d'exploitation: 60 000
- ) Coût de vie: 12 000
- ) Remboursement d'emprunts: 18 000

(capital et intérêts)

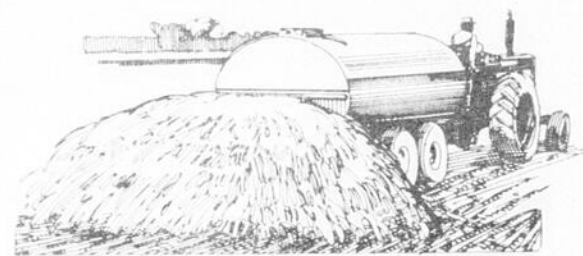
Après avoir fait notre budget, on s'aperçoit qu'on dispose de \$30 000 (\$90 000 - 60 000) pour rembourser les «termes» et pour combler nos besoins pour vivre. Dans cette situation on arrive «juste» (si nos prévisions sont exactes) à joindre les deux bouts... Il n'y a pas

de «cousin de sécurité» pour pallier les imprévus ou

encore moins les investissements non productifs. Même si les garanties le permettaient, l'achat ou une capitalisation non productive (ce qui n'est jamais bien justifiable) ne serait pas un pas de l'avant vers la rentabilité...

La marge de manoeuvre est extrêmement réduite en agriculture de nos jours, ce qui laisse peu de place à l'improvisation. Chaque décision prise doit avoir été bien étudiée préalablement. En se donnant les outils nécessaires pour analyser nos projets ou notre entreprise dans son ensemble, on ne peut qu'augmenter nos chances de réussite. Alors, n'hésitons pas à sortir le crayon avant...

Paul Maynard, agr.  
Conseiller SGA  
Mégantic-Nord



## L'avantage Belarus

# ÉCONOMIES\* SUR LES ÉPANDEURS DE FUMIER

- performance éprouvée • construction solide • conception d'avant-garde
- utilisation et entretien faciles • transformables en remorque

**I-PTU-4**

- capacité de 4 tonnes
- largeur d'épandage: 19,7'
- bateurs jumelés
- commande de PDF de 540
- vitesse maximale de travail—6,2 mph
- chaînes de convoyeur jumelées
- côtés à rallonge et hayon arrière

Prix de rabais suggéré:\*

### 2775 \$

ou moins

**I-PTU-6**

- capacité de 5 tonnes
- largeur d'épandage: 23'
- bateurs jumelés
- commande de PDF de 540
- vitesse maximale de travail—7,5 mph
- chaînes de convoyeur jumelées
- roues en tandem
- freins hydrauliques

Prix de rabais suggéré:\*

### 3975 \$

ou moins

Les prix sont F & B. Montréal, transport local et inspection de prélivraison en plus. Les prix peuvent changer sans préavis et sont sous réserve de disponibilité des stocks. Programme spécial en vigueur chez les concessionnaires Belarus participants pour une durée limitée, il peut être annulé sans préavis. Les caractéristiques peuvent changer sans préavis.  
\*Pour les acheteurs agréés au préalable.

**Belarus étudiera vos besoins particuliers d'achat.**

**Vendeur machines**

# Belarus

**GARAGE ALFRED CHAREST INC.**

413 AV. BÉLAND - LAURIEVILLE (CTÉ MÉGANTIC)

(819) 365-4424 Soir (819) 365-4517 Victoriaville Soir (819) 752-6444

## L'avantage Belarus

# GROSSES ÉCONOMIES SUR NOS TRACTEURS

MODELE		
	250	25 6181 \$
	420 4RM	50 13 483
	520 4RM	60 14 469
	560 CABINE	65 18 855
	562 CABINE 4RM	65 22 151
	611	60 11 176
	800	74 14 968
	820 4RM	74 20 296
	1500 4RM ARTICULE	165 38 486

**Tracteur de consommation de carburant économique appuyé par excellents service et stock de pièces**

## Belarus considérera vos exigences d'achat spéciales

Les prix indiqués pour les modèles 250 et jusqu'aux modèles 820 incluent l'équipement de base—barre d'étrépage oscillante, mottes avant et deux jeux de masses de roues arrière (à l'exclusion du modèle 250).  
Les prix sont F & B. Montréal, transport local et vérification d'avant-livraison en plus. Les prix peuvent changer sans préavis et sont sujets au stock disponible.  
Ce programme spécial est en vigueur chez les concessionnaires Belarus participants pour un temps limité et il peut être annulé sans préavis.  
Les caractéristiques peuvent être changées sans préavis.

**Obtenez tous les détails chez votre concessionnaire local**

# «Un projet de loi qui améliorera sensiblement la protection offerte par l'assurance-récolte»

(Jean Garon)

QUÉBEC—Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, a déposé le 12 avril dernier un projet de loi modifiant la Loi de l'assurance-récolte de façon à rendre ce système de protection des agriculteurs contre les risques climatiques encore plus efficace et de l'étendre aux producteurs de miel.

Monsieur Garon a indiqué que ce projet de loi s'inscrit dans un processus visant à améliorer sensiblement la protection offerte par l'assurance-récolte québécoise qui, avec des indemnités de plus de 36 \$ millions versées pour des dommages survenus en 1983, s'impose déjà comme un des meilleurs systèmes de ce genre au Canada.

La semaine dernière, monsieur Garon a déjà annoncé un ensemble de changements au niveau réglementaire qui ont eu pour effet d'augmenter les niveaux de protection, d'élargir l'éventail des dommages couverts et de faire coller de plus près à la réalité des pratiques culturales d'aujourd'hui les modalités d'application de différents régimes d'assurance individuelle.

Le projet de loi déposé aujourd'hui va dans le même sens. Son principal effet est de permettre à la Régie des assurances agricoles du Québec d'établir par règlement, dans une ou plusieurs zones, un programme d'assurance collective du miel analogue aux programmes collectifs prévus dans la loi pour les grandes cultures (fourrages) et les cultures commerciales (céréales).

L'assurance garantira jusqu'à 80% du rendement moyen par ruche de la récolte de miel de la zone. Les producteurs assurés de la zone ont droit à une indemnité lorsque dans cette zone le rendement de l'année est inférieur au rendement moyen par l'assurance.

Les producteurs de miel n'ont pas eu accès à l'assurance-récolte auparavant, malgré les fluctuations importantes de rendement qu'ils connaissent d'une année à l'autre en raison de la température, parce que la loi ne considérait pas cette production comme une récolte annuelle. Dans la pratique, les conditions clima-

tiques qui affectent autant les plantes mellifères que les abeilles rendent cette production plus vulnérable que d'autres.

L'accès des producteurs de miel à l'assurance-récolte constitue une étape importante pour cette production dont le développement au Québec était freiné par les risques très élevés que les producteurs devaient assumer seuls.

## PLUS DE SOUPLESSE

Le projet de loi permettra à la Régie des Assurances agricoles plus de souplesse dans l'administration des programmes d'assurance-récolte. Elle pourra en effet reconnaître, par règlement, des types de dommages qui étaient définis de façon restrictive dans la loi.

De plus, les dommages causés par la crue des eaux seront définis de façon plus précise. Dans le cas des dommages causés par des insectes ou des maladies, la Régie pourra maintenant suivre les changements qui surviennent dans ce domaine à chaque année. Lorsque des moyens de lutte reconnus efficaces existent, ces dommages sont considérés comme non-assurables. Toutefois, des insectes ou des maladies jugés contrôlables peuvent développer une résistance aux produits utilisés contre eux tandis que de nouveaux traitements peuvent rendre contrôlables des risques qui ne l'étaient pas jusque là. Dans l'état actuel des choses, la Loi ne permet pas à la Régie de réagir assez rapidement à ces changements.

Un autre important élément de souplesse introduit par le projet de loi touche les régimes d'assurance collectif dans les grandes cultures et dans les cultures commerciales. Dans le premier cas, la Loi permet déjà de reconnaître des pertes qui n'affectent qu'une seule partie des zones d'assurance. Toutefois, seulement certaines causes de dommages sont admises pour ces pertes dites circonscrites alors que d'autres causes non prévues dans la loi peuvent causer des dommages tout aussi importants. La Régie pourra maintenant déterminer les causes admises par règlement et étendre ce genre de

protection à l'assurance collective pour les cultures commerciales qui n'y avait pas droit.

Ces différents changements illustrent la complexité de l'assurance-récolte et la nécessité de continus réajustements afin que ce système de protection essentiel dans une agriculture moderne puisse en suivre l'évolution.

## QUATRE MILLIONS DE DOLLARS DE PLUS POUR DES GARANTIES DE PRÊT

Le projet de loi modifie également la Loi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, en portant de quatre à huit millions de dollars le fonds créé à l'article 19 de cette Loi pour des fins d'avance ou de garanties de prêt à des entreprises du secteur de la transformation alimentaire.

Les quatre millions de dollars actuellement à la disposition du fonds pourront servir indifféremment à des

avances ou des garanties tandis que les quatre millions qui seront ajoutés devront servir exclusivement à des garanties.

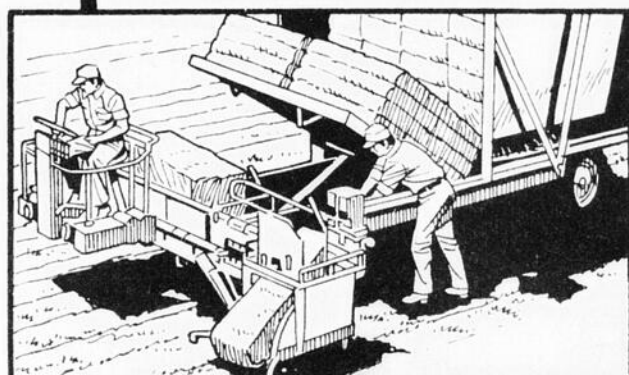
Le fonds initial de quatre millions a été établi à une époque où les responsabilités du ministère étaient beaucoup plus limitées qu'aujourd'hui.

Depuis 1976, a rappelé monsieur Garon, le ministère jusque là attaché surtout au primaire agricole a évolué

vers une vocation beaucoup plus économique. On y a ajouté la responsabilité de toute la transformation alimentaire et celle des pêches maritimes.

Cela a eu pour conséquence une utilisation maximum du fonds de 4 \$ millions

depuis quelques années, ce qui ne laissait aucune marge de manoeuvre au ministère face à des besoins nouveaux, notamment dans le secteur des pêches maritimes.



Pour bien répondre aux besoins de nos agriculteurs

## CRÉDIT AGRICOLE MOYEN TERME COURT TERME

Que vos besoins concernent l'achat de machinerie, d'équipement ou de modernisation, pour une meilleure productivité, nous étudions le plan qui vous convient avec un mode de remboursement adapté à votre situation.

Nous sommes fiers de participer à votre progrès.

À votre Caisse populaire de Plessisville, on sait parler d'argent



Desjardins Une ressource naturelle

# Les potentiels agricoles dans la MRC de l'Érable

par Mario Juare

**PLESSISVILLE**—Il y a près de 18.000 ha de sols agricoles de catégorie A dans la MRC, soit 14% du territoire. Ils sont principalement concentrés dans la partie plane de la MRC soit dans les municipalités de Princeville Paroisse (32%), Plessisville Paroisse (20%), Notre-Dame de Lourdes (14%) et Lyster (12%). Ces quatre municipalités sont 78% de la superficie de sols agricoles de catégorie A.

Les sols agricoles de classe B représentent, quant à eux, 42% de la superficie totale, soit 54 200 hectares. Là aussi, ces sols sont

concentrés dans des municipalités de la plaine: Lyster (24%), Princeville (14%), Ste-Julie (12%), Plessisville (13%), Villeroy (10%) et Notre-Dame de Lourdes (8%) soit 81% du total des sols de classe B.

Plus de la moitié du territoire de la MRC est donc constitué de sols ayant de bonnes possibilités pour l'agriculture. Les sols de catégorie «C» (pour les plantes fourragères par exemple), représentent 11% de la superficie totale et sont répartis principalement comme suit: Inverness (26%), Ste-Julie (12%), Princeville (12%), Halifax-Nord (10%)

et Halifax Sud (9%), soit 69% du total.

Pour ce qui est des sols considérés comme inutilisables pour l'agriculture, ils occupent le tiers du territoire de la MRC (42 600 ha) et sont causés soit par le peu d'épaisseur de matériau meuble sur la roche en place ou par un excès d'eau constant qui les a transformés en tourbière. On a les trois quarts de ces sols dans les municipalités suivantes: Inverness (23%), St-Pierre Baptiste (13%), Vianney (11%), Villeroy (10%), Princeville (9%) et Halifax Sud (9%).

En résumé, les sols de

CATÉGORIES DE POTENTIEL AGRICOLE  
superficie en ha/municipalité & en % de la superficie totale

	superficie totale	A		B		C		N-A	
		ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Inverness	17635	518,64	3	3748,46	21	3630,48	21	9737,42	55
Lyster	17288	2234,31	13	13062,12	76	859,35	5	1031,22	6
N-D de Lourdes	8339	2501,70	30	4503,06	54	333,50	4	1000,68	12
Plessisville	14073	3762,00	27	7507,24	53	682,70	5	2121,07	15
Princeville	19536	6017,28	31	8065,18	41	1758,24	9	4021,30	20
St-Ferdinand	8196	1598,40	20	1358,64	16	1562,64	19	3676,32	45
Ste-Julie	11074	1196,20	11	6976,36	63	1831,04	16	1070,40	10
St-Pierre-Baptiste	8072	645,76	8	1614,40	20	565,04	7	5246,80	65
Ste-Sophie	9111	878,29	10	1062,34	12	1779,39	19	5390,98	59
Vianney	5511	0	-	551,10	10	578,66	10	4381,24	80
Villeroy	10041	0	-	5924,19	59	100,41	1	4016,40	40
TOTAL	129 101	19352,59	14	54373,10	42	13681,50	11	41693,82	33

A: sols comportants des limitations légères; productivité modérément élevée pour un grand choix de cultures  
B: sols comportants des limitations graves qui restreignent le choix des cultures; passablement productifs pour les cultures adaptées  
C: sols comportants des limitations très graves & ne convenant qu'à la production de plantes fourragères vivaces; susceptibles d'amélioration  
N-A: sols non-agricoles & non susceptibles d'être améliorés  
type de limitations: pierrosité, basse fertilité, excès d'humidité, sols minces

**NOUVEAU  
CONCESSIONNAIRE  
À PLESSISVILLE**

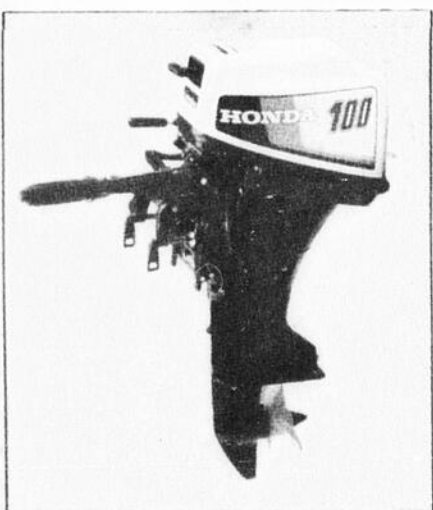
**Gilles Roberge**

2069 St-Calixte, Plessisville, 362-7164

**NOTRE ÉQUIPEMENT  
VOUS OFFRE TOUTE  
LA PUISSANCE QU'IL  
VOUS FAUT.  
PRODUITS  
MÉCANIQUES  
1984 DE HONDA**

VENEZ VOIR LE VASTE CHOIX  
QUE VOUS OFFRE LES  
PRODUITS MÉCANIQUES HONDA

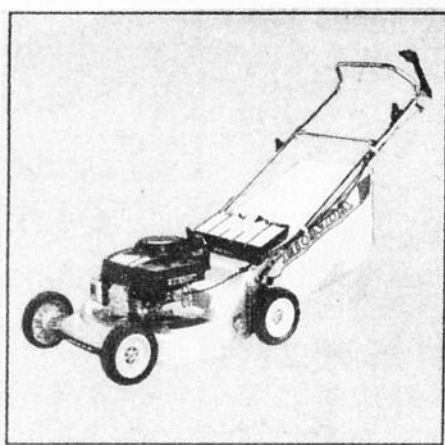
## HONDA



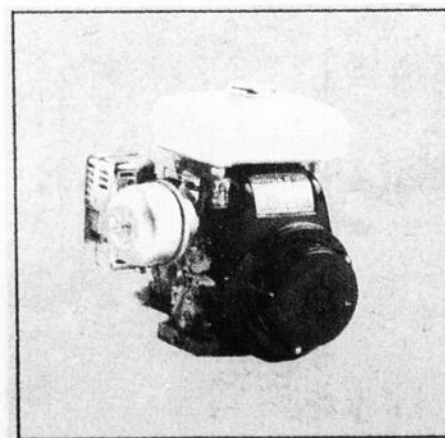
BF-75E 7.5 CV, quatre temps  
BF-100E 9.9 CV, quatre temps



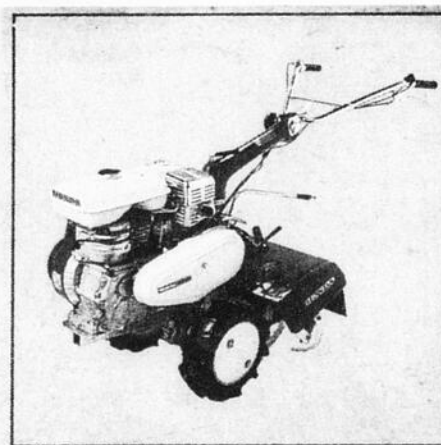
EM600 600 watts, CA/CC



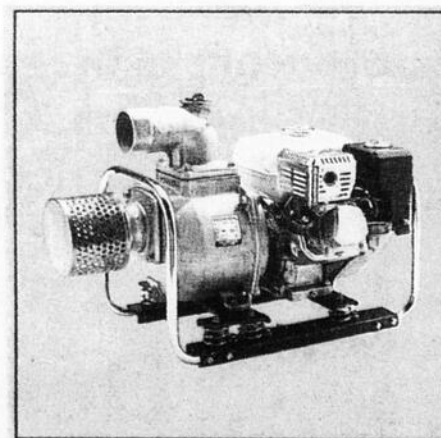
HRA214PXC 21 po, débit arrière, manuelle, pont en acier



G-150 3.5 CV/3 600 t/m, soupape latérale



FR700A 7 CV, 20 po, fourchon arrière



WA30X (eau) Capacité d'aspiration: 1 100 litres à la minute

classe A se retrouvent dans un axe Princeville-Lyster: le plus grand secteur est une bande au sud-est de Princeville et Plessisville; une autre bande de sols est au centre de Ste-Julie-Laurierville; un autre important secteur ceinture Lyster et se dirige vers Inverness sur la rive nord de la Bécancour.

La municipalité de Lourdes, qui n'est pas dans

cet axe a, elle aussi, une bonne superficie de sols de classe A.

Les sols de classe B sont la majorité des sols de la plaine autres que de la classe A.

On retrouve, enfin, la quasi totalité des sols de classe C et inutilisables pour l'agriculture dans la zone des collines des Appalaches.

## Octroi d'un contrat de recherche à la firme Rolmex Inc.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé l'octroi d'un contrat de recherche de 65 000\$ à la firme Rolmex Inc. de Varennes (Qc) dans le cadre du Programme fédéral d'impartition contractuelle en science et technologie.

Créé en 1973, ce programme met annuellement à la disposition de l'industrie privée, des universités et des organisations provinciales une somme de 13 millions de dollars. Ces fonds sont destinés au financement de travaux de recherches en conservation de l'énergie, en transformation

alimentaire et dans 15 autres domaines.

Cette entreprise étudiera les conditions optimales de croissance des bactéries lactiques utilisées pour la production de yogourt ainsi que l'effet de divers agents cryogènes sur les bactéries durant la lyophilisation du yogourt.

«Je suis heureux que ce contrat ait été accordé à la firme Rolmex Inc. car cette étude pourrait donner le jour à de meilleurs procédés de fabrication commerciale du yogourt», a déclaré Monsieur Whelan.

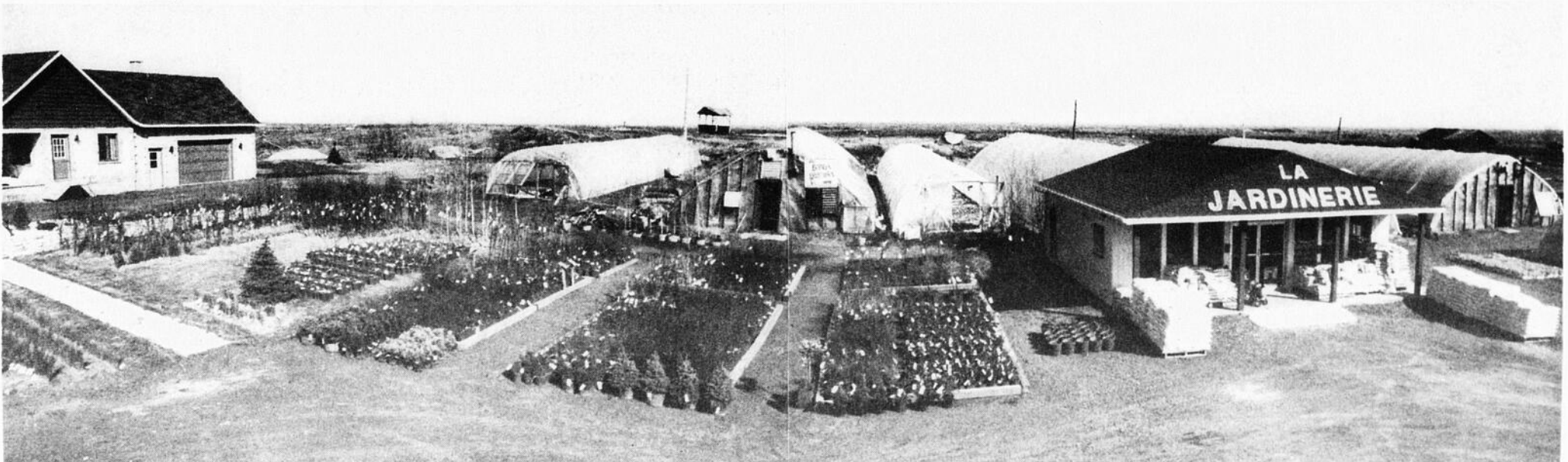
# La Jardinerie Fernand Fortier Inc.

ROUTE 116, ENTRE PRINCEVILLE  
ET PLESSISVILLE 364-5009

VENEZ FAIRE VOS  
RESERVATIONS  
POUR LA  
FÊTE DES MÈRES



## De tout pour la pelouse et le jardin



POUR ENCORE MIEUX VOUS SERVIR, LA JARDINERIE  
S'EST CONSTRUIT UN MAGASIN DES PLUS ACCUEILLANTS  
POUR POUVOIR TENIR UNE PLUS GRANDE GAMME  
D'ARTICLES DE JARDINAGE

**N.B.: C'est le temps d'étendre  
votre engrais sur votre pelouse  
et votre jardin**

Fumier de  
mouton en  
**GRAND  
SPECIAL**

### SAMEDI LE 5 MAI

L'équipe de techniciens de la compagnie d'engrais chimiques pour pelouse et jardin «NUTRITE» sera sur place pour analyser le PH de votre sol. Si vous avez des problèmes avec votre pelouse ou votre jardin, amenez-nous un échantillon de votre sol et nous vous donnerons le compte-rendu immédiatement. Si vous ne pouvez pas vous rendre sur place le 5 mai, amenez-nous votre échantillon aussitôt que vous le pouvez.  
Amenez vos échantillons de terre sèche S.V.P.

# Cette année, PLANTE TON ARBRE

**GROS  
ET  
DETAIL**



# Société Coopérative des Appalaches

156 Grenier, Laurierville 819-365-4811

REPRÉSENTANTS  
PAUL FAUCHER DTA  
MARC BROUILLETTE DTA  
RICHARD THERRIEN DTA  
MICHEL CARRIER DTA  
(819) 365-4811

TOUT POUR VOS ANIMAUX  
TOUT POUR VOS CULTURES  
TOUT POUR VOTRE JARDINAGE  
TOUT POUR VOS BESOINS EN QUINCAILLERIE



Quincailleries COOP  
S.C.A. des Appalaches

Société Coopérative Agricole des Appalaches  
156, rue Grenier, Laurierville 365-4811  
1800, avenue St-Laurent 116, rue St-Pierre  
Plessisville 362-8144 Lyster 389-2198  
2, rue Des Pins, St-Pierre 1829, rue Dublin  
de Broughton 424-3244 Inverness 453-2255

SURVEILLEZ  
NOTRE  
CIRCULAIRE  
DE SPÉCIAUX  
QUI VOUS  
SERA  
DISTRIBUÉ  
AU DÉBUT  
DE MAI

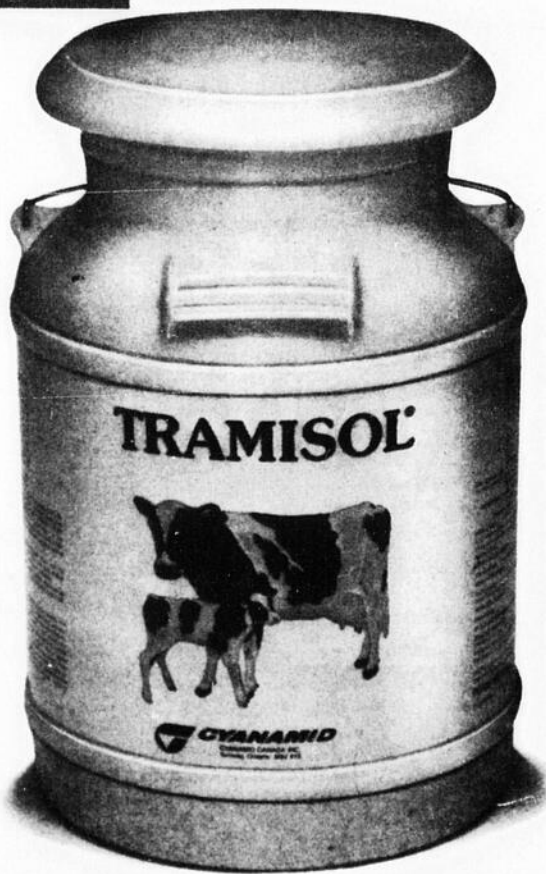
## Minéral P-12 P-16



Pour la mise aux pâturages (Contient du magnésium)

Les comprimés vermifuges TRAMISOL pour bovins vous parviennent dans un contenant en forme de bidon de lait spécialement conçu pour le traitement individuel. Ajouté aux aliments le jour du vêlage, le vermifuge TRAMISOL pour bovins enrayer efficacement tous les principaux types de vers, d'où une production de lait accrue. TRAMISOL est économique aussi.

\*Cyanamid Canada Inc., usager inscrit



Une affaire de bonne gestion!

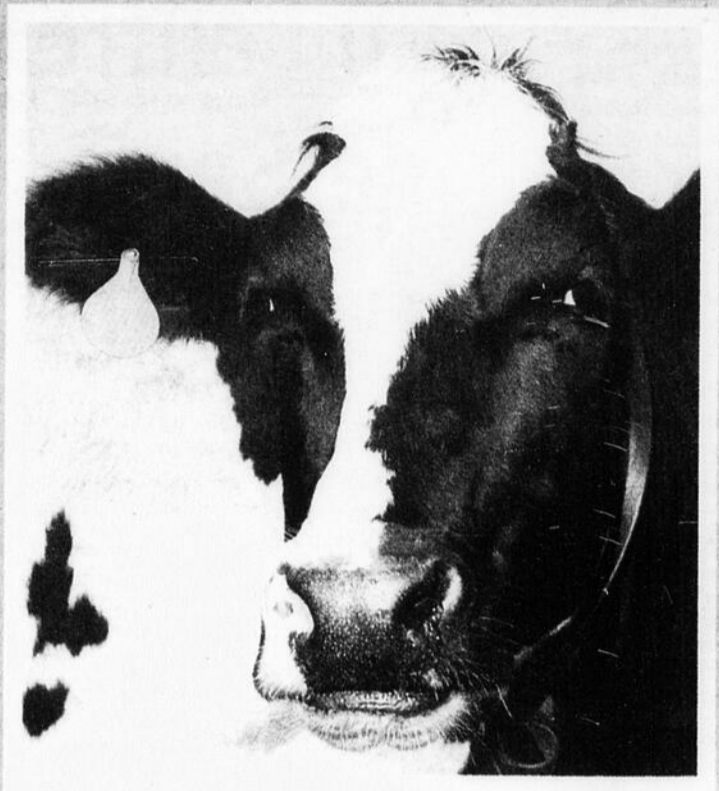
- Formule adaptée à vos besoins
- Service rapide
- Tout est possible ou presque

Plan Lyster 389-5553

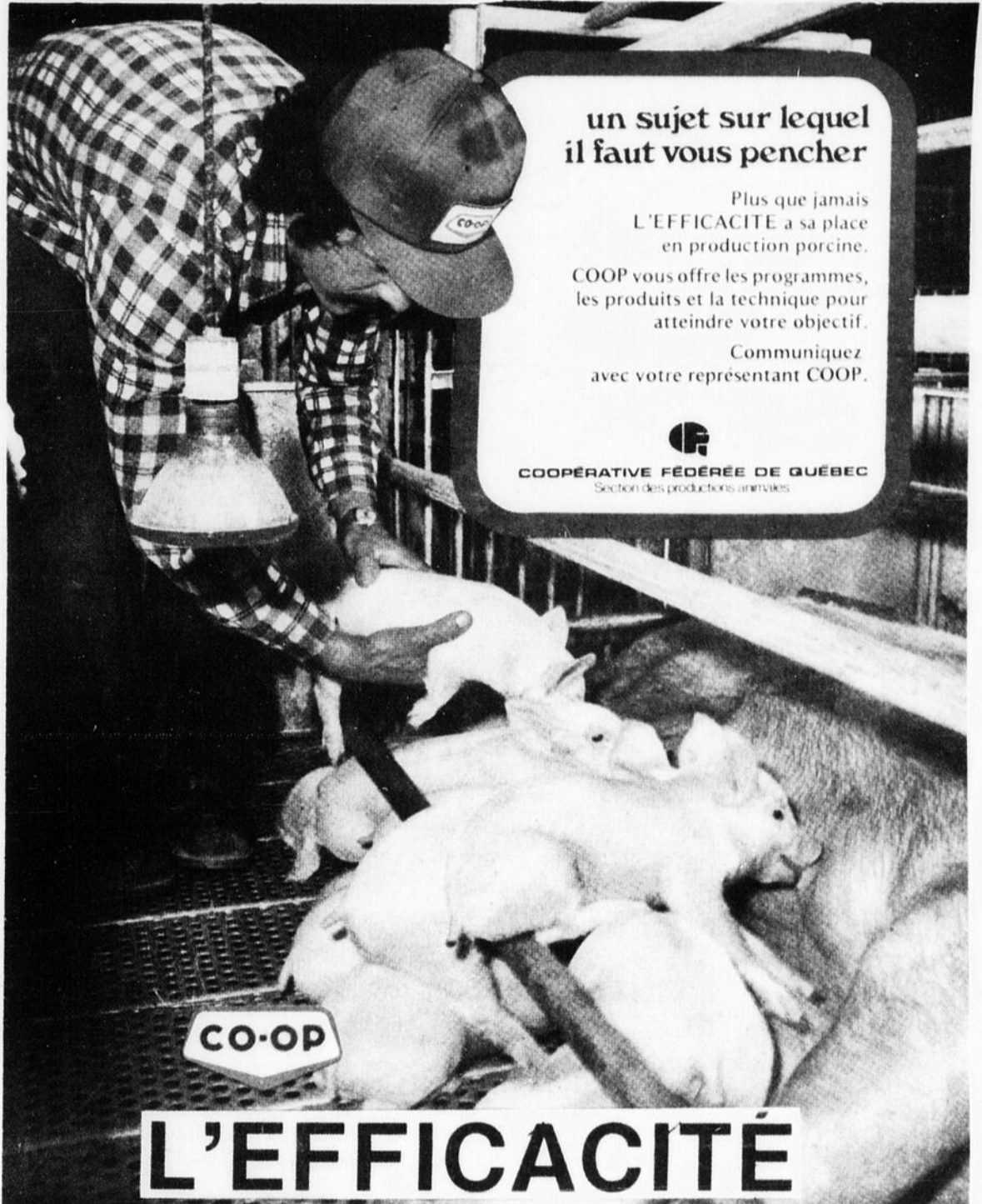
Princeville 364-2514



# Bovaid



Pour le contrôle des mouches toute la saison. C'est prouvé!  
Exigez la boucle jaune Bovaid.



### un sujet sur lequel il faut vous pencher

Plus que jamais L'EFFICACITE a sa place en production porcine. COOP vous offre les programmes, les produits et la technique pour atteindre votre objectif. Communiquez avec votre représentant COOP.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
Section des producteurs animaux

## L'EFFICACITÉ



## MÉLANGES-PROFIT

**PRAIRIES**



**PRAIRIES  
PATURAGES**



**PATURAGES**



- Fabriqués avec les variétés à plus fort rendement

- 85% de germination et plus



- Service d'arrosage à forfait
- Calibration d'arroseuse

## QUINCAILLERIES

- 1880, St-Laurent, Plessisville
- 116, St-Pierre, Lyster
- 156 Grenier, Laurierville
- 2 rue Des Pins, St-Pierre de Broughton
- 1829 Dublin, Inverness

389-5553

364-2514

# Le Ministère de l'Agriculture au service des agriculteurs...

par Aline Nadeau

PLESSISVILLE—Les agriculteurs désireux de bénéficier des services professionnels que le MAPAQ met à leur disposition doivent s'adresser à leur bureau de renseignements agricoles. On y retrouve en effet des équipes multidisciplinaires formées généralement d'agronome, ingénieur, technologues et personnel de soutien.

Le rôle de ces équipes locales est de maintenir des

rapports étroits entre la population agricole et le Ministère en assurant à l'agriculteur un service prompt et d'accès facile. Le personnel doit aussi appliquer et vulgariser les programmes, projets et les activités du Ministère. Il a également la responsabilité de conseiller les producteurs dans l'administration de leur exploitation et de préparer des plans de vulgarisation et de gestion, en fonction des problèmes particuliers et des pro-

grammes annoncés.

#### MISE EN VALEUR DU SOL:

Cours d'eau. Drainage superficiel et souterrain. Travaux mécanisés.

#### SOL ET PRODUCTION VÉGÉTALE

Analyses de sol et des tissus foliaires. Chaulage et fertilisation. Plans de ferme. Etc...

#### PRODUCTION ANIMALE

Analyses des fourrages. Programme alimentaire. Pro-

gramme génétique. Etc...

Mentionnons enfin que le personnel est chargé de l'application des programmes d'aide financière du Ministère. Pour ce faire, il renseigne les agriculteurs sur l'existence de ces mesures et vérifie l'admissibilité des requérants.

Toute une équipe pour informer les producteurs agricoles dans presque tous les domaines comme: pisciculture, gestion agricole,

construction rurale, planification, transfert de ferme, cours agricoles, relève agricole, etc.

Nous vous suggérons de contacter le personnel de votre bureau avant d'effectuer toute dépense susceptible d'être touchée par une subvention afin de connaître les procédures à suivre, évitant ainsi des erreurs qui peuvent être coûteuses.

## Nomination d'un directeur au centre de Saint- Hyacinthe

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé la nomination de M. René Riel au poste de directeur du nouveau Centre de recherches sur les aliments qui est en construction à Saint-Hyacinthe, au coût de 30 millions de dollars.

Monsieur Riel est natif de Sherrington, au Québec. Il détient un baccalauréat et une maîtrise de l'Institut agricole d'Oka ainsi qu'un doctorat de l'Université du Wisconsin.

Après avoir travaillé comme chercheur au ministère fédéral de l'Agriculture, Monsieur Riel a été engagé en 1963 par l'Université Laval pour mettre sur pied le premier département des sciences de l'alimentation au Canada. Il y a fait oeuvre de pionnier dans des domaines comme l'extraction des protéines blanches des feuilles de luzerne aux fins de l'alimentation humaine.

En 1974, Monsieur Riel revenait à Agriculture Canada à titre de coordonnateur des programmes de recherche sur les aliments.

«La nomination de Monsieur Riel à ce moment-ci lui permettra de participer à la planification de notre nouveau centre», a dit Monsieur Whelan.

«Sous sa direction, ce centre jouera un rôle clé dans la recherche sur la transformation des aliments au cours des années à venir.»

Le Centre de recherches sur les aliments mettra à la disposition de l'industrie alimentaire les installations

essentielles à la mise au point de nouvelles méthodes de transformation des aliments ainsi qu'à l'amélioration des méthodes existantes. Ses usines-ilotes et son équipement modernes seront d'une grande utilité pour les chercheurs des universités, des organisations agricoles, des gouvernements et de l'industrie de la transformation des aliments.

Les recherches porteront surtout sur le lait, la viande, les fruits et les légumes, mais on s'intéressera aussi à la biotechnologie appliquée, aux huiles essentielles, aux arômes, aux boissons, aux produits de boulangerie et de pâtisserie, aux pâtes alimentaires et à l'irradiation.

«La biotechnologie est un domaine particulièrement intéressant. Les chercheurs du nouveau Centre seront appelés à étudier l'utilisation des micro-organismes pour la conversion des déchets de produits alimentaires en ingrédients utiles ou en aliments; par exemple, des enzymes, des protéines, des sucres, de l'alcool, des fromages et des vins,» a ajouté Monsieur Whelan.

«Les installations de recherche sur l'irradiation permettront à la profession d'étudier et d'éprouver les méthodes d'irradiation appliquées à des produits particuliers.»

Les recherches porteront aussi sur la conservation et l'entreposage des aliments, la récupération des déchets et la mise au point de nouveaux équipements.

### GARAGE ELPHÈGE BOISSONNEAULT INC.

MACHINERIES INDUSTRIELLES ET DE FERME

3375 RUE KING, LYSER  
CTÉ MÉGANTIC, QUÉ. TÉL.: 819-389-5793 - 5574



SPEERY NEW HOLLAND

**Nous sommes toujours présents pour mieux vous servir.  
NEW HOLLAND est toujours à l'avant-garde avec de  
bons programmes pour vous tels que**

- Financement gratuit pour les machines de préparation du foin et les produits à fourrage neufs, usagés, payés et impayés, jusqu'au 1 septembre 1984.

- De nouveaux taux de financement deviendront disponibles le 1 mai pour tous les produits avec un acompte normal comme suit:

MAI	JUIN	JUILLET	TERMES	CALENDRIER DE PAIEMENT
1%	2%	3%	12 mois	Paiements mensuels seulement.
4%	5%	6%	18 mois	Mensuels ou trimestriels.
7%	8%	9%	24 mois	Mensuels, trimestriels ou semi-annuels.

- Un escompte au comptant de 1% par mois au lieu du financement pour les achats de produits à fourrage et de préparation du foin neufs et usagés. Cet escompte est calculé sur l'argent comptant remis par le dépositaire à Sperry New Holland à partir du mois d'achat, quel que soit le jour du mois, jusqu'au 1 septembre 1984.

REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION ALDÉE PARADIS

362-6264



# L'énergie solaire et l'extraction du miel

Près de la petite ville de Madoc (Ont.), située à mi-chemin entre Ottawa et Toronto, se dresse une grosse exploitation agricole d'apparence anodine.

Toutefois, cette ferme possède un bâtiment peu commun, dont il n'existe ailleurs que quelques exemplaires, et dans lequel l'exploitation fait l'extraction de son miel en utilisant l'énergie solaire.

La mise au point de ce système a débuté il y a 2 ans, lorsque l'Institut de recherches techniques et statistiques d'Agriculture Canada a octroyé à M. Carl Winterburn, apiculteur, un contrat de 10 000\$ pour étudier le moyen d'utiliser l'énergie solaire pendant l'extraction du miel.

De nombreuses étapes de l'extraction et de la préparation du miel exigent de la chaleur. Tout d'abord, il faut chauffer le miel pour en faciliter l'extraction des rayons par centrifugeage.

Cette opération refroidit le miel et l'épaissit; on doit le chauffer à nouveau pour le garder liquide jusqu'au stockage. Enfin, il faut conserver le produit à une température minimum de 35°C pour qu'il n'absorbe pas d'humidité.

«Bien entendu, ce système de chauffage fournit l'eau chaude nécessaire au nettoyage du matériel et à la fabrication du sirop servi aux temps et à l'automne», précise l'apiculteur.

Pour installer son système, Monsieur Winterburn a dû modifier un bâtiment en disposant, sur le mur exposé au sud, des panneaux d'une surface totale de 35 mètres carrés qui ont pour rôle d'absorber l'énergie solaire.

Un ventilateur propulse l'air chaud par des canalisations jusqu'au sous-sol, où il est stocké dans une rempille de pierres concassées.

Un autre ventilateur, situé dans cette salle et commandé par un thermostat, se met en marche lorsque la température du bâtiment s'abaisse en dessous de 35°C.

Ce système fournit plus de chaleur qu'il n'en faut pour cette exploitation de 400 à 500 ruches. En outre, les réservoirs disposés au milieu des pierres concassées donnent assez d'eau chaude pour nettoyer le bâtiment et pour préparer le sirop d'alimentation des abeilles pendant l'hiver.

Monsieur Winterburn ajoute que les coûts mensuels en énergie de son entreprise avant la conversion à l'énergie solaire variaient de 80 à 100\$ par mois pendant les 6 mois où le système a fonctionné.

Depuis la conversion, ces coûts sont presque inexistant.

«Une fois installé un tel

système rapporte assez rapidement, mais la mise de fonds initiale est habituellement trop élevée pour la plupart des exploitants.»

L'adaptation de ce bâtiment a coûté environ 13 000\$, le gros du montant étant consacré à l'achat et à la pose des panneaux.

Cependant ce système comporte d'autres avantages, puisqu'il alimente en chaleur la résidence de 13 pièces contiguës.

«L'hiver, par jour ensoleillé, l'installation maintient la température intérieure de mon habitation à 18°C alors qu'il fait -18°C à l'extérieur.



# Signature d'ententes dans le cadre de programmes agricoles aux Iles-de-la-Madeleine

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé l'approbation des sept premières ententes conclues avec des agriculteurs des Iles-de-la-Madeleine dans le cadre des initiatives agricoles inscrites au Programme fédéral de développement économique des Îles, rendu public en avril dernier.

En essayant d'atteindre une plus grande autosuffisance agricole aux Iles-de-la-Madeleine, on peut contribuer à élargir la base économique de cette région et ainsi en faire bénéficier l'ensemble de sa population.

«Les programmes d'Agriculture Canada aux Iles vont dans le sens de cet objectif en accordant une aide financière de 1,375 million de dollars pour le développe-

ment des activités agricoles les mieux adaptées à la région», a expliqué Monsieur Whelan.

La priorité va au développement de la production bovine, à l'amélioration des terres agricoles non utilisées et à la formation des agriculteurs.

Quatre des sept projets concernent le développement de la production bovine et susciteront des investissements estimés à 84 000\$. Il s'agit de la construction de nouvelles étables ou d'annexes à des bâtiments existants ainsi que d'importantes améliorations à des installations en place. La contribution fédérale à ces projets pourra atteindre 52 000\$.

Les trois autres projets

portent sur l'amélioration des terres agricoles. Ils consistent en travaux de nivellement ou de préparation de sol sur 82 hectares de terre. La contribution fédérale à ces projets est de 27 000\$.

«Je suis convaincu que ce programme sera une réussite, a ajouté Monsieur Whelan. Les agriculteurs des Îles ont soumis un très grand nombre de projets, prouvant leur engagement au développement de l'économie de leur région et du secteur agricole en particulier.»

Monsieur Whelan a également tenu à souligner le rôle joué par le député fédéral de Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine, M. Rémi Bujold, dans la promotion du programme, et les efforts qu'il continue de déployer en vue de sa réussite.

**Supérieur par conception**  
**ALLIS-CHALMERS**

EGALE

**Robustesse - Fiabilité - Sécurité**

LA PREUVE

- 1° Maintenant garantie pour 3 ans ou 3 000 heures \*  
(\* Sur le moteur et le train de commande)  
Pour un léger supplément, possibilité de garantie de 3 ans ou 3 000h sur le tracteur entier \* \* Voir liste explicative.
- 2° Possibilité de financement sans intérêts 1er janvier '85  
OU
- 3° Gros rabais pour paiement comptant de 7 à 21% (selon modèle)  
OU
- 4° Financement à taux réduit \* pour 4 ou 5 ans  
\* Pour acheteur qualifié, d'une durée limitée, AC se réserve le droit de changer ou d'annuler son programme sans préavis.

**CONSULTEZ-NOUS**

**BONS USAGES EN MAIN**



CLAUDE CHAREST, PRÉS.



LÉO DESAULNIERS  
REPRÉSENTANT

- John Deere 2130 + cab 11 500\$
- Oliver 1365, 4x4 + pelle 12 000\$
- International 414 DSL + cab et charrue 3 500\$
- Allis Chalmers D15 avec pelle, PS 3 500\$
- Allis Chalmers WD 45 DSL 1 200\$
- Oliver 550 avec pelle 3 500\$
- International 300 995\$
- 165 M.F. 6 500\$



**Garage Alfred Charest Inc.**

Vente et Réparation de Machineries Agricoles  
Laurierville, Cté Mégantic, G0S 1P0

Bureau 819-365-4424

Victo 819-752-6444

Maison 819-365-4517

Tracteurs à 2 et 4 roues motrices



Ces tracteurs offrent le meilleur des deux mondes. Le 6060 de 63,8 ch à la PDF\* et le 6080 de 83,6 ch à la PDF sont équipés de moteurs offrant une excellente réserve de couple et une consommation économique.

● Les deux modèles sont équipés d'un moteur diesel Allis-Chalmers à 4 cylindres et injection directe. Le moteur du 6060 comporte un turbocompresseur et celui du 6080 comporte un turbo-

compresseur et un refroidisseur d'air d'admission.

● Les deux tracteurs peuvent être livrés avec pont avant mécanique pour améliorer l'adhérence, diminuer la consommation de carburant et réduire le tassement du sol.

● Le robuste train arrière comporte de grosses réductions finales à planétaires et des freins à disques humides.

# Les bovins canadiens, voyageurs de première classe

Qu'il soit expédié par bateau ou par avion, en Espagne, en Corée du Sud ou dans n'importe quel autre pays importateur, le bétail canadien voyage toujours en première classe.

Nos bestiaux sont considérés comme parmi les meilleurs au monde. On prend beaucoup de précautions pour qu'ils voyagent dans le confort et en sécurité.

En mai dernier, le Dr

Clarke, vétérinaire a eu pour mission de vérifier l'efficacité de ces efforts. Le vétérinaire a accompagné à bord du «Beaupré Island», navire de 150 mètres, 2022 génisses Charolaises destinées à la Corée du Sud.

«En tant qu'observateur au nom du Ministère, explique le Dr Clarke, il me fallait déterminer si nos règlements d'expédition des bestiaux étaient adéquats et

s'il y avait lieu d'y apporter des changements.»

Ces règlements comportent, entre autres, des dispositions sur l'espace suffisant à prévoir pour les bovins, l'approvisionnement régulier en nourriture et en eau, l'administration de médicaments au besoin et le maintien de compartiments propres.

«D'après ce que j'ai vu, dit le Dr Clarke, les règlements

d'expédition garantissent que les bovins seront bien soignés.»

Les bestiaux expédiés par avion à l'étranger sont aussi assurés d'un voyage de tout confort et sûr.

Comme l'explique M. George Mraz, vétérinaire en chef du Ministère l'Aéroport international de Toronto, «des barreaux d'aluminium sont assujettis solidement le long de la soute et d'autres

sont fixés perpendiculairement pour former des sortes d'enclos.»

Le plancher est d'abord recouvert de plastique pour empêcher l'urine d'endommager l'avion. De même, pour que les vaches puissent se tenir debout, on étend sur le plancher des panneaux d'isolation que l'on recouvre de sable.

«L'unique facteur impossible à contrôler, ajoute Monsieur Mraz, est que les animaux sont parfois transportés d'une région où la température est inférieure

à zéro vers un pays tropical. La seule chose que nous puissions faire dans ce cas-ci est de maintenir une certaine température de transition pour atténuer le choc de la différence.»

Bien que le transport des bestiaux, par bateau ou par avion, se soit avéré sûr et relativement facile, les chercheurs fédéraux travaillent néanmoins à trouver une méthode plus pratique.

Des chercheurs se penchent maintenant sur l'arrêt du développement des embryons par congélation.

Après l'avoir placé dans un liquide protecteur, on réduit la température graduellement de manière à ce que des cristaux de glace ne se forment pas dans l'embryon. Les embryons sont conservés dans l'azote liquide à -196°C et lorsqu'ils arrivent à destination, ils sont implantés dans des vaches.

Il se pourrait que dans un avenir rapproché, de gros envois commerciaux de bestiaux soient remplacés par de petits colis contenant jusqu'à 100 ou même 200 embryons.



Le Ministre de l'agriculture, M. Eugène Whelan, remet à MM. Tom Anstey (à gauche) et John Clark (à droite) leur prix pour leur contribution à l'agriculture. Monsieur Anstey est reconnu pour ses travaux dans les domaines de l'irrigation et du drainage et Monsieur Clark pour son travail international.

## Vous utilisez des pesticides près de l'eau? Attention!

Selon un spécialiste des pesticides d'Agriculture Canada, les producteurs qui utilisent des insecticides devraient toujours tenir compte des dangers que présente l'utilisation de ces produits chimiques près de plans d'eau.

«Les insecticides pyréthroides synthétiques, qui comprennent des produits tels que Ambush, Ripcord, Belmark et Decis, sont des agents très importants et très efficaces de lutte contre les parasites. Ils sont utilisés pour lutter contre les insectes dans de nombreux

cultures maraîchères et contre d'autres parasites, en particulier, les sauterelles dans l'Ouest du Canada», explique M. Errol Caldwell, agent d'évaluation de la division des pesticides du ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

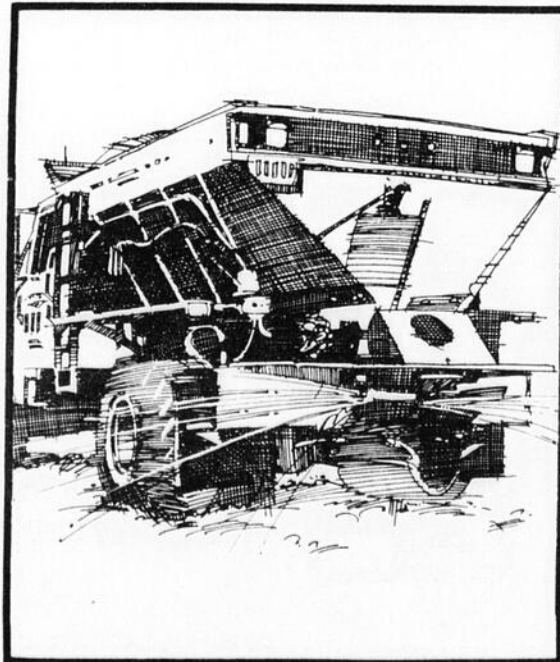
Selon M. Caldwell, bien que tous ces insecticides aient été évalués et certifiés, ils risquent de nuire aux poissons et à d'autres animaux aquatiques s'ils sont mal utilisés.

En raison de ce risque, il est fortement recommandé aux utilisateurs de bien lire les étiquettes et de suivre les instructions pour une utilisation sûre.

«Les agriculteurs devraient accorder une attention particulière aux instructions relatives aux dangers pour la vie aquatique», d'ajouter M. Caldwell.

Ces produits ne devraient être appliqués qu'à l'aide d'équipement d'application au sol de façon à réduire le risque d'entraînement par le vent. On ne devrait jamais s'en servir à proximité des ruisseaux, des étangs, des lacs ou de tout autre plan d'eau comme les mares artificielles.

«Les utilisateurs devraient éviter de se servir de ces produits à moins de 15 m de tout plan d'eau où l'on pratique la pêche ou servant d'habitat à des oiseaux aquatiques. Bien que les pesticides fassent l'objet d'une surveillance minutieuse des gouvernements fédéral et provinciaux, il faut toujours se rappeler que ce sont des poisons et qu'ils devraient être manipulés et utilisés avec beaucoup de précaution», de conclure M. Caldwell.



# Agrocentre®

## vous offre pour ce printemps

- FERTILISANTS: SACS-VRAC (Choix infini de formules)
- ENGRAIS A PELOUSE-JARDIN
- MAIS NK
- LUZERNE: 919 - THOR
- PESTICIDES - INSECTICIDES
- CORDE A PRESSE

20 RUE TURCOTTE, VICTORIAVILLE

TÉL.: (819) 758-8424

758-8231

«Votre partenaire en agriculture»

**Tracteurs plus avantageux.  
Tracteurs plus nombreux!**



**484**  
32 kW à la PDF\*

**584**  
39 kW à la PDF\*

**684**  
47 kW à la PDF\*

**784**  
50 kW à la PDF\*

**884**  
54 kW à la PDF\*

**HYDRO 84**  
44 kW à la PDF\*

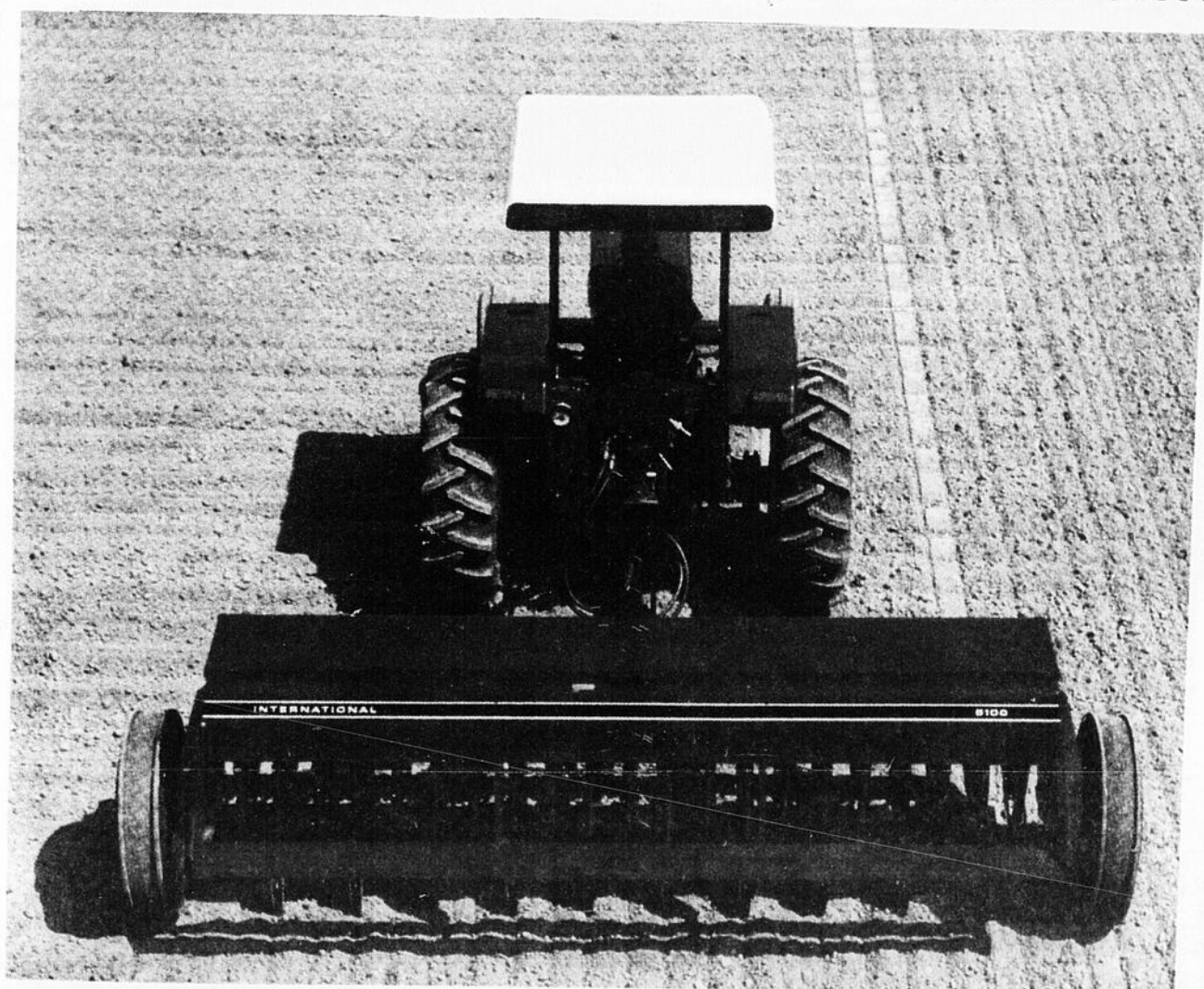
**Tracteurs de la Série 84: 6 gammes de puissance,  
en de nombreuses versions différentes: 22 possibilités  
pour répondre à vos  
besoins particuliers  
en puissance**

Que vous recherchiez un tracteur comme chef de file de votre petite exploitation agricole ou comme tracteur de renfort d'une grosse exploitation, voyez ce qu'International vous propose dans la catégorie des 32 à 54 kW, avant de prendre votre décision. Pourquoi? Parce qu'International Harvester prend autant d'attention à concevoir les petits tracteurs que les gros; ce principe est pratiquement unique dans l'industrie du matériel agricole. L'avantage? Tracteurs plus avantageux, à l'achat mais aussi en valeur d'échange à la revente.



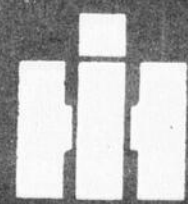
**MATÉRIEL  
AGRICOLE  
INTERNATIONAL**

Pour tout votre matériel agricole, pour l'entretien et les pièces de service, votre concessionnaire I.H. est là pour répondre à vos besoins



Semoir à grains 5100 à roues aux extrémités

**POUR UN MAXIMUM DE PRÉCISION,  
COMMODITÉ ET FIABILITÉ, COMPTEZ SUR LES SEMOIRS  
À GRAINS INTERNATIONAL**



**GARAGE J. M. BINETTE ENR.**

Outillage Agricole International - Forano

Laurierville

Tél. (819) 365-4321 - 365-4727

Cté. Mégantic

# Le grand gagnant: Les exportations de porc

L'an dernier, le Canada a atteint un record en exportant 43 millions de kilogrammes de porc au Japon.

Ce résultat est dû en partie à une épidémie de fièvre aphteuse au Danemark, un des principaux concurrents du Canada pour les exportations de porc. C'est cependant davantage le résultat d'efforts concertés entre les secteurs public et privé.

Certaines entreprises, comme Quality Meat Packers de Toronto, sont en liaison constante avec les entreprises japonaises. «Nous les incitons à nous

faire des suggestions et nous tenons réellement compte de leurs idées», dit Ted Anthony, de la Division du marketing international de l'entreprise... «Nous préparons des coupes qui répondent à leurs exigences. Ainsi, nous avons six différents types de jambon désossé et une grande variété de coupes de palette.»

M. Anthony précise que les représentants de Quality Meat se rendent au Japon en moyenne trois fois par année et que plusieurs transformateurs japonais viennent à Toronto pendant l'an-

née.

Le gouvernement fédéral a également contribué à l'augmentation du marché du porc au Japon, grâce à l'exigence de ses nombreux programmes, conçus pour assurer la qualité de la viande.

«Les programmes de contrôle des aptitudes ont servi à constituer le matériel génétique nécessaire à la production d'excellents vérements. Ceux-ci ont fourni des porcs plus productifs, plus maigres et qu'on peut mettre en marché plus rapidement», explique Len Fisher, agent de mise en marché d'Agriculture Cana-

da à Ottawa.

Les représentants du Ministère prévoient, pour l'année à venir, que les exportations de porcs sur pieds aux Etats-Unis seront sensiblement plus importants que l'an dernier.

«Le taux de change du dollar canadien favorise actuellement les échanges commerciaux avec les Etats-Unis. De plus, le Canada offre sur ces marchés des produits du porc qu'on n'y trouve pas - comme notre bacon de dos qui est fort apprécié dans leur pays», dit M. Fisher.

Si les ventes ont augmenté, c'est également dû au fait qu'une usine de transformation de Seattle (Washington) a passé un contrat avec la British Columbian Hog Marketing Commission (la Commission de commercialisation du porc de Colombie-Britannique) pour acheter ses porcs.

«Nous avons obtenu ce contrat tout simplement parce que les Américains reconnaissent que nos porcs sont plus maigres», précise M. Fisher.

Alors qu'environ un milliard de kilos de porcs sont produits au Canada, près de

25% sont exportés. Les responsables de ce secteur espèrent néanmoins augmenter encore ce nombre.

«Pour l'instant, nous sommes probablement le troisième exportateur au

monde après les Etats-Unis et le Danemark. Cependant, si nous persévérons dans nos efforts, il est possible qu'un jour nous devenions les premiers. Qui sait?», dit encore M. Fisher.



## VOUS OFFRE DU JAMAIS VU PRIX ★ PLAN DE FINANCEMENT

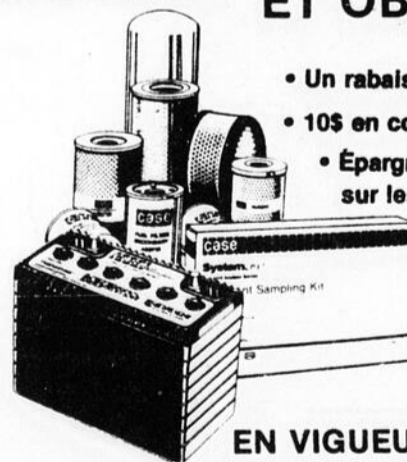
pour plus de renseignements rencontrer notre représentant, Aldée Paradis, 362-6264

LE MEILLEUR  
AUX CHAMPS



ACHETEZ LES LUBRIFIANTS CASE ET OBTENEZ

POUR LE  
PRINTEMPS  
SPECIAUX  
SUR PIECES



- Un rabais de 25\$ sur les filtres Case Ag
- 10\$ en coupons rabais et
- Épargnez jusqu'à 20\$ sur les batteries Case

C'est le temps de préparer votre équipement pour les champs, avec les pièces Case Ag



EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 JUIN 84

### Garage Elphège Boissonneault Inc

MACHINERIES INDUSTRIELLES ET DE FERME

Vendeur:  
Aldé Paradis  
1377 St-Charles Plessisville,  
(819) 362-6264

3375, rue King, Lyster  
(819) 389-5793 - 5574



## Les porcs, victimes du stress

Comme beaucoup de gens, les porcs sont également victimes du stress. «Ainsi que certains humains, un porc peut mourir de stress, bien que, dans la plupart des cas, il réagisse à l'agression et produise une viande de mauvaise qualité», déclare M. Austin Murray, biochimiste des viandes à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Lacombe (Alb.).

Le chercheur et ses collègues travaillent pour trouver des moyens de surmonter ce problème. «Nous recherchons, pour l'étudier, une lignée de porcs sensibles au stress», explique Monsieur Murray. En attendant, les producteurs devraient transporter et manutentionner les porcs avec plus de précautions. Dans la mesure du possible, on ne devrait pas transporter les sujets par temps chaud et humide ou lorsqu'il fait froid. Les producteurs devraient également éviter de brusquer les animaux ou de leur faire faire de l'exercice avant l'abattage.»

Lorsque les porcs sont soumis au stress, leur

viande devient pâle et molle ou foncée, ferme et sèche, ce que le secteur définit selon le cas, PSI ou DFD. Comme certains abattoirs signalent que les conditions PSI se rencontrent dans 12% des cas et les conditions DFD dans 49%, on peut mesurer l'ampleur du problème.

Dans certaines régions d'Europe, les producteurs utilisent des convoyeurs pour transporter les porcs afin de leur éviter tout stress physique avant l'abattage. Le biochimiste conseille également aux éleveurs de se familiariser avec certains facteurs d'agression psychologique chez le porc, comme l'exposition aux ombres, la présence d'animaux inconnus ou un plancher glissant.

«A l'heure actuelle, les décès consécutifs au stress lors du transport à l'abattoir atteignent une fréquence de deux à trois sujets sur mille. Cette proportion baissera certainement si les producteurs prennent plus de précautions» conclut Monsieur Murray.



# Aide à la construction d'entrepôts pour fruits et légumes

Grâce à l'aide financière par Agriculture Canada, les producteurs de fruits et légumes canadiens possèdent maintenant de meilleures installations d'entreposage qui leur permettent de mieux commercialiser leurs produits.

Le Programme d'aide à la construction d'entrepôts pour fruits et légumes possède toujours une certaine somme disponible pour les projets de 1983-1984. Les groupes de producteurs sont invités à présenter leurs demandes, en particulier pour les rénovations et les modernisations d'installations existantes que l'on pourrait effectuer en hiver.

Créé en 1973, le Programme d'aide à la construction d'entrepôts pour fruits et légumes a été conçu pour permettre à l'industrie horticole d'améliorer ses installations, notamment par la construction d'entrepôts à atmosphère contrôlée, de façon à prolonger la saison de commercialisation des produits canadiens. Le Programme assume jusqu'au tiers des dépenses totales en capital approuvées pour la construction de nouveaux entrepôts ou la rénovation des installations actuelles jusqu'à présent, il a mis plus de 20 millions de dollars à la disposition des producteurs, par l'intermédiaire de leurs associations.

Le coordonnateur du Programme, M. Gerry Umbach, de la Direction générale de la commercialisation et de l'économie (Agriculture Canada) affirme que le fait de prolonger la saison de mise en marché de nos fruits et légumes frais de haute qualité, associé aux autres efforts de commercialisation,

a contribué à réduire les importations.

«Le Programme a démarré avec un budget annuel de deux millions de dollars, d'expliquer Monsieur Umbach.

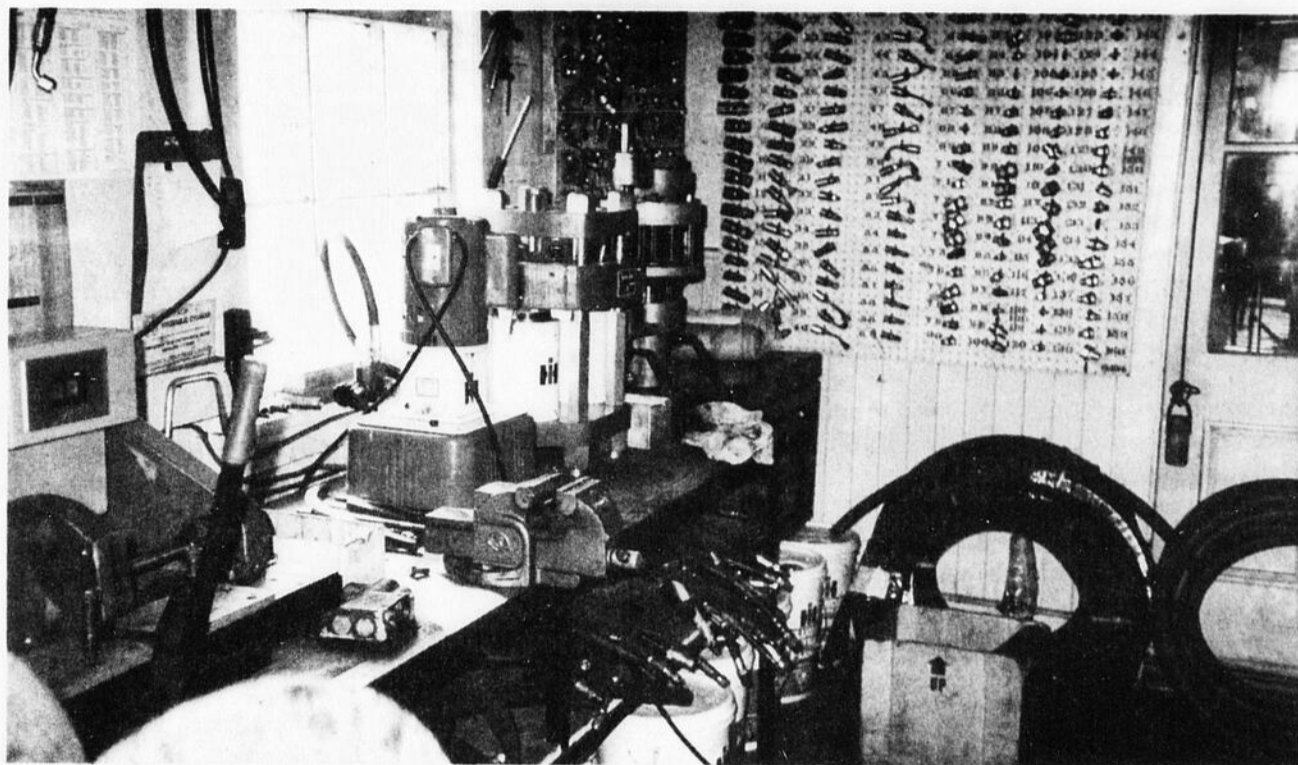
«En 1978, le budget a été porté à trois millions et les entreprises familiales sont devenues admissibles. Pour l'année en cours et les deux prochaines années, le budget annuel approuvé est de cinq millions de dollars.»

Depuis le début de l'année, 40 demandes ont été reçues et 21 d'entre elles ont été approuvées pour une contribution totale de plus de 2,4 millions de dollars. La plus grande partie de cette somme ira à la Colombie-Britannique où 500 000\$ seront versés pour la construction d'un entrepôt à atmosphère contrôlée pour pommes, entrepôt de 1,49 million de dollars érigé par la Namarat Co-opérative Growers Exchange.

Le programme a également répondu aux demandes d'autres provinces. Ainsi, le Québec touchera 516 000\$ pour sept projets, l'Alberta 668 000\$ pour quatre projets, le Manitoba 340 000\$ pour six projets, la Nouvelle-Écosse 302 000\$ pour deux projets et 31 000\$ pour un projet à l'Île-du-Prince-Édouard.

Au cours des huit premières années d'existence du Programme, les provinces, sauf Terre-Neuve, se sont partagé quelque 19 millions de dollars. De ce chiffre, plus de 9,2 millions ont été utilisés à l'entreposage de pommes, 4,8 millions à celui de pommes de terre et 5,8 millions à celui d'autres légumes.

## Nous vous offrons la gamme complète pour vos systèmes hydrauliques



### CONTROLE DE:

- Boyau & fittings
- Boyau et ambou pour boyau
- Cylindres
- Etc...



RÉCLAME DU MOIS SUR LES PIÈCES

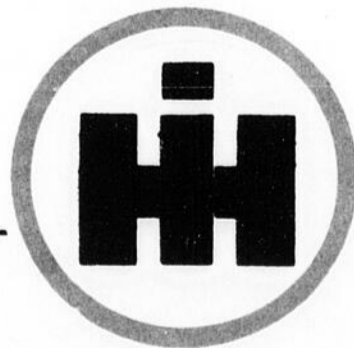
**Boyau 1/4" à 1"  
2 ou 4 brins d'acier**

**Gamme complète de fittings  
300 modèles différents**

**Venez nous rencontrer et nous pourrons pratiquement tout résoudre vos problèmes en hydraulique.**



Gamme complète de pièces de la ligne **IH** chez votre concessionnaire:



**Claude Pinette & Fils**

Plessisville

1399 St-Louis

Tél: 362-3141

## Avec le Bureau laitier du Canada

# Un nouveau départ pour Gaétan Boucher

MONTREAL—Gaétan Boucher vient de s'associer aux 50 000 producteurs laitiers du Canada; en effet, pendant les cinq prochaines années, le «héros de Sarajevo» aura notamment l'occasion, en tant qu'attaché de relations publiques, de mettre en pratique, au Bureau laitier du Canada, la formation académique qu'il est en voie de se donner en administration et en marketing.

En annonçant la nouvelle récemment, au cours d'une conférence de presse, le président et chef de la direction du Bureau laitier du Canada, M. Claude Chevalier, a pré-

cisé que la signature de cette entente permettra à Gaétan Boucher de poursuivre son entraînement et sa carrière d'athlète en plus de réaliser des objectifs personnels à long terme.

Le tout se concrétisera dans le respect des règlements du Comité international olympique, de l'Association olympique canadienne, de l'International Skating Union et de l'Association canadienne de patinage de vitesse.

«Au sein de notre équipe, Gaétan Boucher occupera des fonctions de relations publiques institutionnelles et

de promotions-marketing, a déclaré M. Chevalier. Avec le concours technique et financier du Bureau laitier, il aura également l'occasion de poursuivre avec plus de chances de succès des projets qui lui tiennent particulièrement à coeur.»

«Ces projets s'inscrivent parfaitement dans les objectifs que poursuit le Bureau laitier, il a donc été facile de nous mettre d'accord, a ajouté M. Chevalier. Un groupe de travail, dont fait partie Gaétan Boucher, a été formé au sein du Bureau laitier du Canada pour élaborer des programmes nationaux susceptibles de contri-

buer à la réalisation de ces projets.»

Gaétan Boucher n'a jamais caché qu'il aimerait que son exemple puisse contribuer à l'essor de jeunes espoirs olympiques. Il ne cache pas non plus la satisfaction qu'il ressent à l'idée de s'impliquer dans un programme de masse susceptible d'inciter un nombre plus important de Canadiens à pratiquer des sports et à prendre conscience de leur santé, de la qualité de leur alimentation et de leur bonne forme physique.

Invité à expliquer sa décision de se joindre au Bureau

laitier, Gaétan Boucher affirme que cet organisme lui offrait du travail dans une sphère d'activités qui l'intéressait et lui donnait en prime la possibilité de faire quelque chose d'utile pour l'olympisme et la population canadienne en général.

Triple médaillé en patinage de vitesse aux Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo puis, deux semaines plus tard, consacré champion mondial du sprint, Gaétan Boucher a ébahi le monde par ses remarquables exploits. Conscrit héros national, il a notamment été promu Officier de l'Ordre du Canada.

Tous les membres de la direction du Bureau laitier représentant toutes les régions du Canada, dont le président du Conseil d'administration, M. Ralph Jespersen, de l'Alberta, ont pris part à cette conférence de presse qui s'est déroulée dans le cadre de l'assemblée annuelle de cet organisme.

Le Bureau laitier du Canada regroupe la quasi totalité des producteurs laitiers du pays. Une de ses responsabilités est de promouvoir une saine alimentation en rappelant à la population que les produits laitiers sont essentiels à un régime alimentaire équi-

libré.

«Je suis convaincu, a conclu M. Claude Chevalier, que la personnalité attachante de Gaétan Boucher, l'image d'excellence qu'il projette, sa grande ténacité et sa merveilleuse forme physique continueront à être citées en exemple à la population canadienne pendant encore fort longtemps. Nous sommes tous fort heureux au Bureau laitier de notre association avec Gaétan et nous lui souhaitons de continuer à recueillir honneurs et gloire.»

## Faits saillants de la carrière de Gaétan Boucher

Fils de Cyrénus Boucher et de Louise Thibault, Gaétan Boucher est né à Charlebourg, près de Québec. Il vit avec ses parents depuis 1981 à Saint-Hubert, en banlieue de Montréal.

- À l'âge de dix ans, il prend contact avec le patinage de vitesse sous la direction de Maurice Gagné du Club de Sainte-Foy;

- À 11 ans, il prend part à ses premières courses, à Québec;

- À 13 ans, il remporte le championnat canadien ex-

térieur et abaisse un record national;

- À 14 ans, il est le deuxième meilleur patineur du pays, toutes catégories;

- À 16 ans, il participe à une première épreuve internationale à Stromsund, en Suède;

- À 17 ans, il participe à ses premiers Jeux d'Hiver à Innsbruck et se classe 6e au 1 000 mètres;

- À 18 ans, il est le Canadien le plus rapide sur patins de l'histoire sur 500, 1 000 et 1 500 mètres;

- À 21 ans, il remporte une première médaille (argent) aux Jeux Olympiques de Lake Placid et il remporte le championnat du monde intérieur;

- À 22 ans, il établit un record mondial sur 1 000 mètres et un autre au combiné aux Championnats de Suisse;

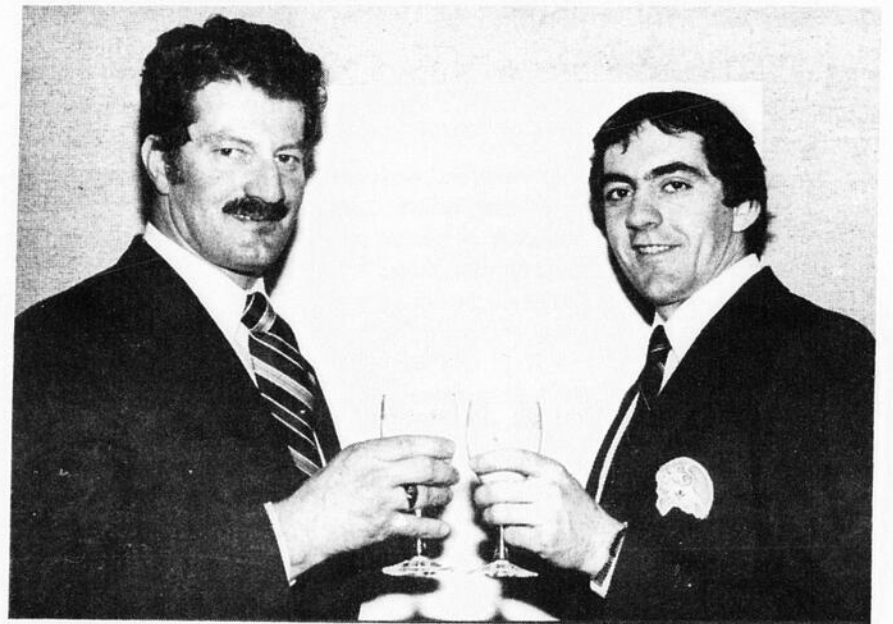
- À 25 ans, il participe aux Jeux Olympiques de Sarajevo. Il se classe 3e au 500 mètres, 1er au 1 000 mètres et 1er au 1 500 mètres;

- Deux semaines plus tard, il remporte le Championnat du monde sprint, à Trondheim, en Norvège.

Gaétan Boucher fait du cyclisme. Il adore la moto et se défend pas mal en golf.

L'été, il étudie en administration et en marketing à l'École des Hautes études commerciales de Montréal.

Gaétan Boucher est fiancé depuis Noël 1982 à une patineuse de vitesse allemande, Karin Fliege, domiciliée à Inzell, en République fédérale d'Allemagne.



Gaétan Boucher, champion olympique et mondial du sprint en patinage de vitesse, célèbre, un verre de lait à la main, une entente de cinq ans avec le Bureau laitier du Canada. Le nouvel attaché de relations publiques trinque ici avec monsieur Roger Daoust, Président de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

## C'est quoi un sol «A»?

par Mario Juarez

PLESSISVILLE—Le territoire de la MRC a été divisé en zones agricoles homogènes dont la valeur relative est exprimée par des catégories: A, B, C ou non agricole (N.A.).

Selon la gravité des contraintes naturelles faisant obstacle à la grande culture dans un contexte d'agriculture hautement mécanisée, les sols entreront dans l'une ou l'autre des quatre catégories de productivité. Notons que ces catégories résultent du regroupement des potentiels agricoles exprimés par les classes de productivité de 1 à 7 sur la carte des possibilités des

terres pour l'agriculture fournie par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Les catégories ont donc été établies comme suit:

**CATÉGORIE A**  
(Regroupe les classes 1, 2 et 3)

Ces sols sont considérés comme aptes à la production continue des récoltes de grandes cultures. L'importance des limitations, imposées à la culture est de faible à moyenne. Quant à la productivité, elle est de moyenne à élevée.

**CATÉGORIE B**  
(Correspond à la classe 4)

Ces sols sont aussi considérés aptes à la production continue des récoltes de grandes cultures. Ils comportent tout de même de graves limitations aux choix des cultures. Certains sols peuvent être bons pour certaines cultures spécialisées. La productivité est de bonne à faible.

**CATÉGORIE C**  
(Correspond à la classe 5)

Ces sols ne conviennent qu'aux plantes fourragères. Ce sont des terrains où les facteurs limitatifs sont très graves. La productivité est de moyenne à faible.

Les types de limitations que l'on retrouve sur le ter-

ritoire de la MRC, pour les catégories ci-dessus, sont les suivants:

- Basse fertilité
- Sols pierreux
- Mauvais drainage
- Relief défavorable
- Sols minces.

La catégorie «non agricole» regroupe les sols de classe 6, 7 et les sols organiques. Ces terres sont impropres à la culture. Ils conviennent uniquement aux pâturages extensifs. Les limitations de cette catégorie sont les suivantes:

- Mauvais drainage
- Relief défavorable
- Sols pierreux
- Dommages par l'érosion
- Sols minces.

## C'est quoi le Bureau laitier du Canada

Le Bureau laitier du Canada est une compagnie privée, propriété exclusive des 50 000 producteurs laitiers du pays qui en assure également les frais de fonctionnement.

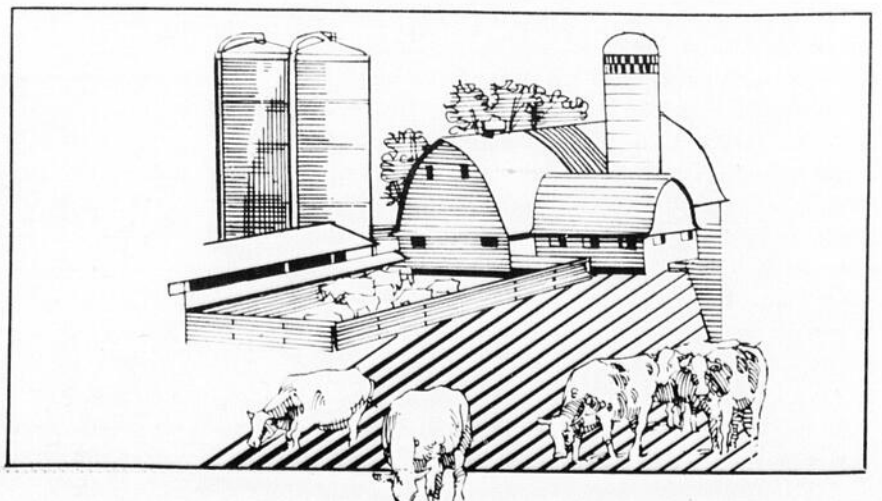
Le rôle principal du Bureau laitier du Canada est de faire la mise en marché et la promotion des produits laitiers au Canada.

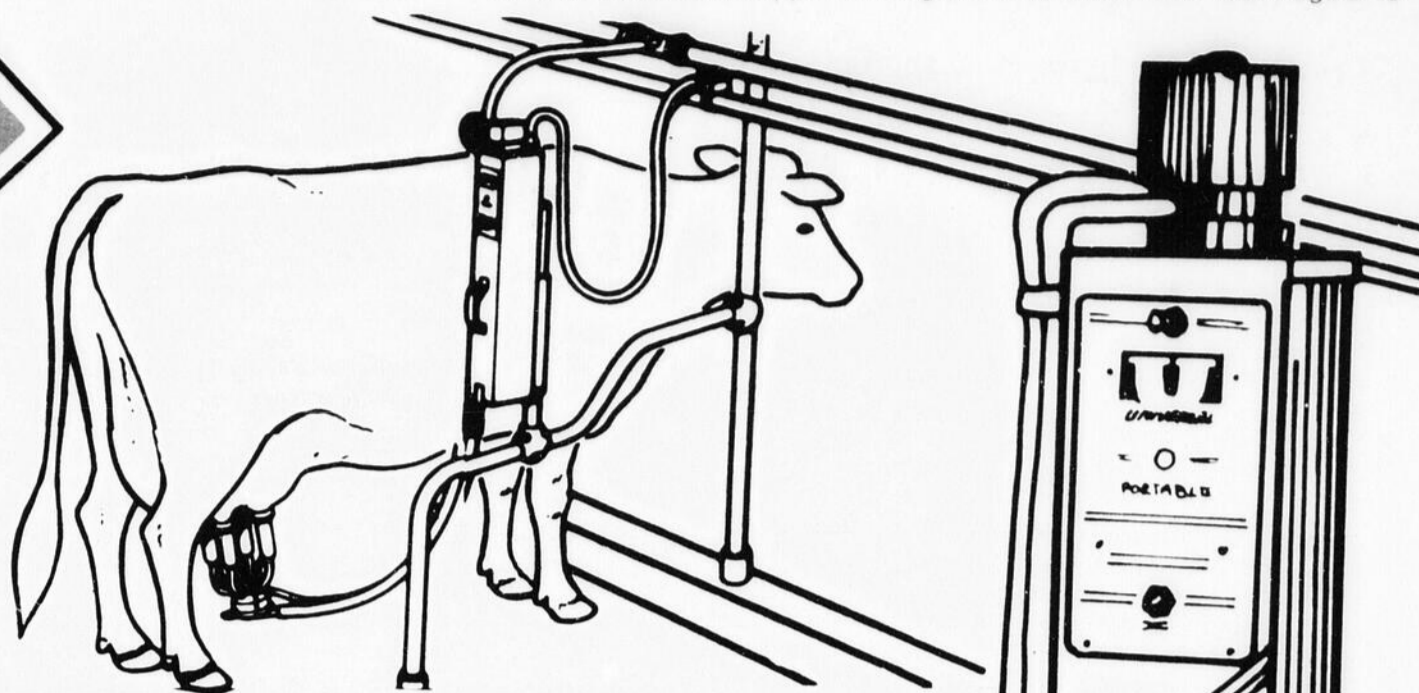
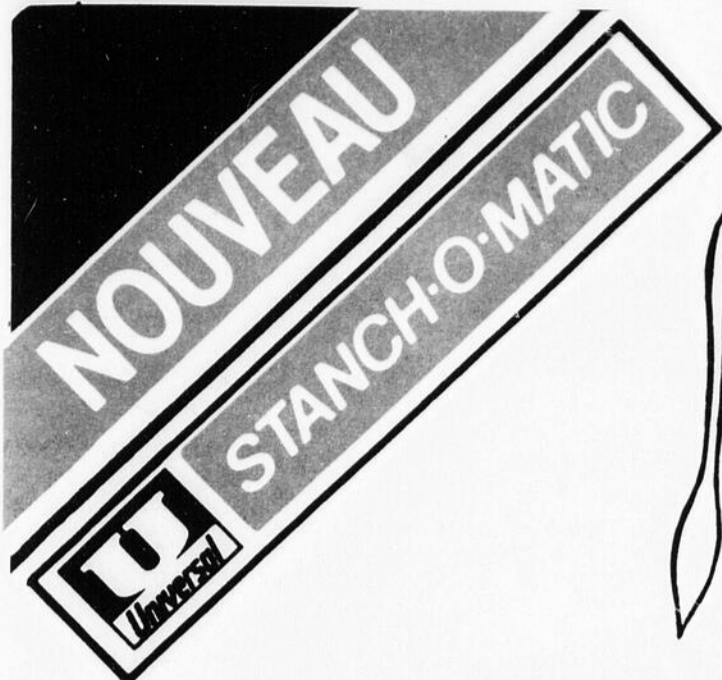
Les sommes allouées par les consommateurs du Canada à l'achat de produits laitiers représentent près de 13% du budget alimentaire, soit la deuxième composante en importance du panier de provisions après les viandes.

L'industrie laitière canadienne réalise des ventes au détail de près de 6 milliards \$ annuellement et emploie directement près de 145

000 personnes. C'est la neuvième industrie en importance au Canada.

Claude Chevalier est président et chef de la direction du Bureau laitier du Canada depuis 1979. Formé à l'Université d'Ottawa et à l'Université de l'Oregon, Claude Chevalier a consacré sa carrière à l'administration et au marketing.





## Enfin, un véritable dispositif de traite à retrait automatique pour étables à attaches

Retrait automatique portatif 'tout dans un'

L'automatisation transistorisée - 24 volts - pour étables à attaches la plus avant-gardiste; incorpore toutes les caractéristiques exclusives du retrait automatique.

Se paie de lui-même par l'économie de main-d'oeuvre réalisée. Dans le même temps, les préposés à la traite peuvent traire plus de vaches tout en donnant à chacune une attention individuelle.

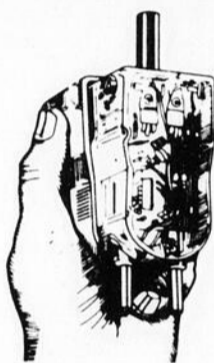
### ★ TRAITE PLUS UNIFORME

Le retrait de l'unité de traite n'est plus laissé à la disponibilité ou au jugement du préposé à la traite. Lorsque la traite est terminée, le Stanch-O-Matic enlève automatiquement l'unité de traite.

### ★ PERCEPTION EXCLUSIVE A DOUBLE EFFET

Évite aussi bien la traite incomplète que trop prolongée. Lorsque la vache est traitée, le vide est automatiquement coupé. Après un bref moment tout le vide est éliminé et l'unité est retirée en douceur.

## Pulsateur transistorisé 'tout dans un' 24 volts



- Fiabilité incomparable, aucun ajustement requis, les variations de vide et de la température ne l'affectent pas.
- La capsule moulée, étanche à l'eau et à l'air protège l'ensemble du circuit contre la poussière, la saleté, l'humidité et l'eau.
- Le fonctionnement complètement indépendant assure le contrôle individuel de pulsation d'une seule unité de traite.
- Le coupe-circuit intégré protège le pulsateur, ce dernier pouvant brûler à cause de surcharge ou de court-circuit.

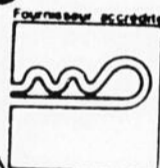
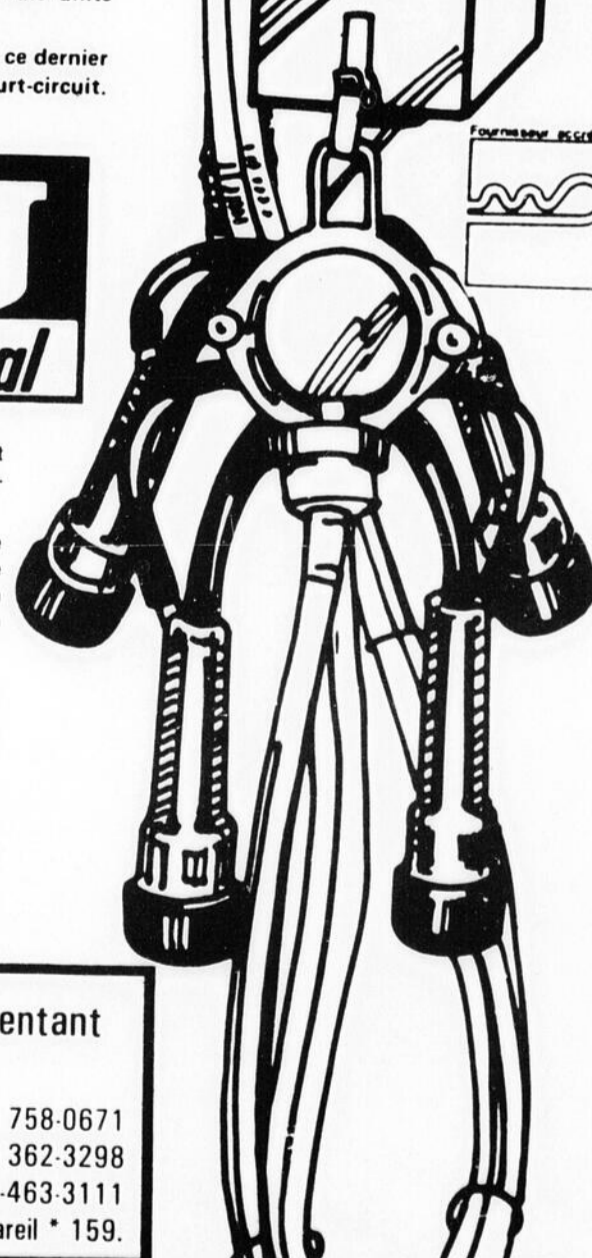


Nouvelle génération de Station de Pompage Automatisée

## Super Station de Pompage sur panneau «1050»



- L'assemblage et la vérification sont préalablement faits à l'usine, et l'équipement est prêt pour le raccordement.
- Soupape automatique de drainage dite auto-drainage assure un drainage rapide et complet de la pompe, de la trappe et de la chambre de réception même des lactoducs les plus longs.
- Son concept compact et surbaissé est particulièrement facile d'adaptation pour les pipelines dont la tuyauterie est à un niveau peu élevé.
- Soupape d'équilibre facultative du tuyau du vide. Cette soupape empêche automatiquement l'entrée du lait ou de l'eau dans le tuyau du vide. Le chronomètre pour injection d'air est facultatif.



**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES BOIS-FRANCS**

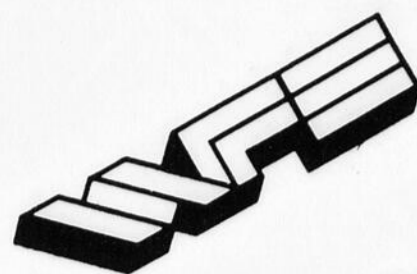
5 AV. PIE X VICTORIAVILLE (819) 758-0671

Aldéi Gosselin, représentant

TÉLÉPHONES:

À la S.C.A. (819) 758-0671  
 Résidence (819) 362-3298  
 Via Radio Chasseur 1-800-463-3111  
 Appareil \* 159.

# SPECIAL du printemps HESSTON®



**TRACTEUR  
AGRICOLE**

Tous les modèles de  
tracteurs à pelouse,  
11 HP à 18 HP avec tondeuse

**Escompte de 250\$  
à 500\$**  
du prix de détail

OFFRE  
LIMITÉE



Tous les modèles de  
tracteurs agricoles neufs

**Escompte de  
1 000\$ à 6 500\$**

OU SANS INTERÊT  
1er OCTOBRE 1984

OFFRE LIMITÉE

**WHITE WHITE WHITE WHITE WHITE WHI**

Le service n'est pas notre devise,  
c'est notre entreprise

**Machinerie  
Mailhot Inc.**

**362-7301 - 362-7302  
C.P. 462 PLESSISVILLE  
289, ROUTE 265 SUD**

HEURES D'OUVERTURE  
Lundi au vendredi de 8h à 17h  
Vendredi soir de 19h à 21h  
Samedi de 8h à 16h (pièces)

**Spéciaux  
sur  
modèles  
usagés**